Gouvernement du Canada
Government of Canada

Expansion industrielle régionale
Regional Industrial Expansion

Canada

RAPPORT ANNUEL DU MEIR 1986-1987

Son Excellence la très honorable Jeanne Sauvé, C.P., C.C., C.M.M., C.D.
Gouverneur général du Canada

Votre Excellence,

J'ai l'honneur de présenter à Votre Excellence le rapport annuel du ministère de l'Expansion industrielle régionale.

Ce rapport est le compte rendu des activités du Ministère pour l'année financière 1986-1987, bien avant les profonds changements reliés à la création de l'Agence des perspectives de l'Atlantique et du Bureau de diversification de l'économie de l'Ouest, et avant même que le Premier ministre ne fasse part de son intention, en août dernier, de former un nouveau ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie.

Je vous prie d'agréer, Votre Excellence, l'expression de ma très haute considération.

Le ministre de l'Expansion industrielle régionale,

Robert R. de Cotret

TABLE DES MATIÈRES

Vue d'ensemble 3

Généralités 5

Aperçu 6

État financier 8

Administration centrale

Programmes de développement et investissements 12
Mise en valeur de l'industrie 14
Programmes économiques des autochtones 17
Politique et évaluation 18
Petite entreprise 19
Tourisme 21
Finances, gestion du personnel et administration 23

Régions

Terre-Neuve 27
Île-du-Prince-Édouard 29
Nouvelle-Écosse 30
Nouveau-Brunswick 31
Québec 32
Ontario 33
Manitoba 35
Saskatchewan 36
Alberta 37
Colombie-Britannique 38
Territoires du Nord-Ouest 40
Yukon 40

Annexes

A. Subventions et contributions 42

B. Programmes du MEIR en 1986-1987
1. Programme de développement industriel et régional 42
2. Programme de productivité de l'industrie du matériel de défense 44
3. Programme de développement industriel relié au transport dans l'Ouest 45
4. Programme de développement économique des autochtones 46
5. *Loi sur l'aménagement rural et le développement agricole* 47
6. Ententes auxiliaires en vertu des Ententes de développement économique et régional 48
7. *Loi sur les prêts aux petites entreprises* 49

C. Ententes auxiliaires en vigueur en 1986-1987 50

VUE D'ENSEMBLE

Mandat

En vertu du mandat conféré par le Parlement, le ministère de l'Expansion industrielle régionale (MEIR) doit veiller à :

- valoriser l'économie nationale et à mener à bien le développement économique de toutes les régions du pays;
- ouvrir de nouvelles perspectives pour l'expansion de la productivité économique de toutes les régions du pays et à améliorer l'accès aux possibilités ainsi offertes;
- favoriser le développement économique des régions du pays où les perspectives d'emplois productifs sont particulièrement faibles.

Le mandat du Ministère est défini dans divers statuts et règlements, notamment :

- la *Loi sur le ministère de l'Expansion industrielle régionale*, promulguée en décembre 1983;
- la *Loi sur le développement industriel et régional*, qui régit le programme d'aide dont peuvent bénéficier les milieux industriels de toutes les régions du pays;
- la *Loi sur les prêts aux petites entreprises*, grâce à laquelle le secteur de la petite entreprise peut obtenir des prêts.

Par ailleurs, d'autres lois définissent les attributions des sociétés d'État qui relèvent du ministre de l'Expansion industrielle régionale.

Objectifs

Pour s'acquitter de son mandat, le Ministère s'efforce d'intensifier dans l'ensemble du Canada le développement des marchés, des entreprises, de l'industrie et du tourisme et, par le fait même, de réduire les disparités économiques. À cette fin, le MEIR doit :

- instaurer et administrer des programmes qui reflètent la politique du gouvernement;
- collaborer avec les entreprises, les syndicats, les gouvernements et les milieux universitaires;
- fournir aux entreprises des renseignements d'ordre financier, commercial et technique;
- accorder, au besoin, une aide financière directe.

Le Ministère vise à instaurer un climat qui incite les entreprises à devenir plus compétitives sur les marchés extérieurs, en les aidant à :

- créer de nouveaux produits et services et à trouver de nouvelles techniques de transformation;
- mettre en place la capacité de production nécessaire;
- commercialiser ces biens et ces services au Canada et à l'étranger;
- restructurer leurs activités en fonction de l'évolution du marché.

Activités

Pour accroître l'activité commerciale partout au pays, le MEIR fait appel à divers moyens dont :

- les programmes subventionnés, destinés à appuyer les grands projets, en vertu des Ententes de développement économique et régional (EDER) conclues avec les provinces et les territoires, du Programme de productivité de l'industrie du matériel de défense et du Programme de développement industriel et régional;
- les fonctions hors programme, y compris l'élaboration de politiques, le transfert de la technologie, la collecte de renseignements commerciaux, le recensement des possibilités d'investissements industriels, un service d'experts-conseils aux entreprises et l'amélioration de l'accès aux marchés intérieurs et extérieurs;
- les protocoles d'entente, qui permettent d'établir à moyen terme les lignes de conduite et de discuter de plans d'action, de buts et d'objectifs avec de grandes sociétés et, au besoin, avec des représentants des secteurs industriels.

Certaines initiatives de développement visent à répondre aux besoins précis de l'économie régionale :

- le Programme Entreprise Atlantique consent des assurances-prêts et des contributions destinées à prendre en charge une partie de l'intérêt, pour ainsi stimuler et appuyer l'investissement, l'expansion et l'établissement d'entreprises dans les quatre provinces de l'Atlantique et dans l'est du Québec;
- Entreprise Cap-Breton vise à attirer et à favoriser les nouveaux investissements dans cette région, grâce au Crédit d'impôt du Cap-Breton et au Fonds d'appoint.

D'autres programmes sont axés sur les besoins de la petite entreprise, notamment :

- le programme lié à l'application de la *Loi sur les prêts aux petites entreprises*, qui incite les prêteurs du secteur privé à consentir des prêts pour financer les projets d'investissement des petites entreprises;
- le Programme de développement des marchés d'exportation, qui relève du ministère des Affaires extérieures mais qui est administré par le MEIR; il permet aux petites entreprises d'accéder aux marchés d'exportation.

Parmi les divers programmes qui cherchent à répondre aux besoins des autochtones, mentionnons :

- le Programme de développement économique des autochtones, qui appuie les institutions financières et économiques appartenant à des autochtones et qui permet d'accorder des capitaux à des secteurs d'un intérêt particulier pour les autochtones ou à des projets réalisés localement par ces derniers;
- le Programme spécial lié à la *Loi sur l'aménagement rural et le développement agricole*, qui octroie une aide financière pour la création d'emplois dans les collectivités autochtones des provinces de l'Ouest, du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest.

GÉNÉRALITÉS

Les activités du MEIR gravitent autour des deux grands principes suivants :

- les services et les programmes destinés avant tout aux divers secteurs de l'économie doivent être exécutés par les bureaux régionaux de chaque province;
- les services des spécialistes chargés d'accorder une aide technique et de prêter conseil aux grandes entreprises et à l'industrie doivent être regroupés à l'administration centrale.

Contexte national

À l'administration centrale, les différents sous-ministres adjoints doivent tenir compte de la situation générale pour administrer leurs secteurs respectifs, ainsi répartis :

- Programmes de développement et investissements;
- Mise en valeur de l'industrie;
- Programmes économiques des autochtones;
- Politique et évaluation;
- Petite entreprise;
- Tourisme;
- Finances, gestion du personnel et administration.

Contexte régional

Sous l'autorité d'un directeur exécutif régional, dix bureaux régionaux s'intéressent activement à l'essor économique de chacune des régions.

Parmi les différentes activités menées par ces bureaux, citons :

- l'exécution des programmes subventionnés;
- l'essor du commerce;
- l'administration des ententes auxiliaires en vertu de l'Entente de développement économique et régional;
- la promotion de programmes non subventionnés du Ministère, tels que la campagne *Pensons canadien*, les Prix Canada pour l'excellence en affaires et le Réseau d'approvisionnement et de débouchés d'affaires.

En outre, dans chaque province, un coordonnateur fédéral du développement économique veille à l'application rationnelle des programmes et de la politique relevant de divers ministères fédéraux.

Coordination

Les directeurs exécutifs régionaux et les sous-ministres adjoints travaillent en étroite collaboration pour assurer la coordination des politiques régionales et sectorielles.

Pour leur part, les coordonnateurs fédéraux du développement économique s'occupent de la préparation d'études sur les perspectives de développement économique au pays ainsi que de l'administration des Ententes de développement économique et régional dans chaque province. Ils président également des conseils composés de hauts fonctionnaires chargés d'étudier les questions économiques; de plus, ils font régulièrement rapport au Bureau des relations fédérales-provinciales et rendent compte de la réaction au niveau régional lorsque le gouvernement fédéral se penche sur des questions d'un intérêt particulier pour leur région.

APERÇU

Au sein de l'administration fédérale, le ministère de l'Expansion industrielle régionale est au cœur des dossiers économiques canadiens qui touchent les secteurs de l'industrie, du commerce et du tourisme. Ajoutons que le Ministère est au premier plan de toutes les initiatives fédérales menées au chapitre de l'expansion économique régionale.

Pour assurer avec continuité l'efficacité des programmes subventionnés ou autres, le Ministère cherche constamment à rationnaliser ses activités à l'administration centrale.

Au cours de la dernière réorganisation interne, la plus haute importance a été accordée à la collecte de données sur le secteur industriel afin d'offrir de meilleurs services à l'industrie et d'aider davantage l'ensemble des bureaux régionaux.

Par ailleurs, les nouvelles orientations politiques du gouvernement fédéral ont permis au MEIR de redéfinir son rôle et de participer plus activement à la promotion des investissements, au développement des marchés d'exportation, à l'innovation et au transfert de la technologie.

Aussi, les modifications apportées à l'ensemble du Ministère reflètent-elles l'intérêt soutenu accordé à trois facteurs clés du redressement de l'économie dans les régions, à savoir, le tourisme, la petite entreprise et les collectivités autochtones.

Grâce aux efforts déployés pour inciter les étrangers à choisir le Canada comme destination de voyage, le pays a enregistré une hausse de 13 p. 100 du nombre de touristes venus de l'étranger, soit la plus forte augmentation depuis 1972. Pendant leur séjour, ces personnes ont dépensé 6,3 milliards de dollars.

Avec la création récente du Secteur des programmes économiques des autochtones, le Ministère est plus en mesure d'intensifier et de coordonner les activités reliées au développement économique et commercial des autochtones. Ce secteur administre le Programme de développement économique des autochtones, programme fédéral unique en son genre, qui octroie des contributions financières directes aux entreprises commerciales autochtones viables et aux programmes de développement économique qui leur sont destinés.

Dans l'ensemble de ses activités, le Ministère entretient d'étroites relations avec l'industrie, les syndicats, les milieux universitaires et les gouvernements intéressés afin de maintenir un climat de confiance et de coopération entre les principaux joueurs de l'économie canadienne.

Ce climat contribue également à attirer les investisseurs. À cet effet, Investissement Canada, qui relève du ministre de l'Expansion industrielle régionale, collabore étroitement avec l'administration centrale et les bureaux régionaux du MEIR afin de fournir à tous les éventuels investisseurs des services appropriés.

Expansion industrielle

Le Secteur de la mise en valeur de l'industrie a été créé pour regrouper, à l'administration centrale, tous les spécialistes des questions industrielles. Il veille à améliorer les services de collecte et d'analyse des données sectorielles, à augmenter les débouchés pour l'industrie canadienne, au pays comme à l'étranger, à conjuguer tous les efforts pour assurer le développement des techniques de pointe, et ce, par l'entremise de la Direction générale de l'industrie des technologies de l'information.

L'instauration d'importants réseaux de relations avec l'industrie a conduit à la signature de plusieurs protocoles d'entente avec des entreprises et des associations industrielles. Ces protocoles sont essentiels à l'établissement d'une saine relation entre le gouvernement et les milieux d'affaires et servent souvent de base à une longue collaboration, permettant ainsi au MEIR de servir efficacement ses clients.

Cette année encore, le Ministère a souligné les succès remportés par des entreprises et des organisations canadiennes, en décernant à certaines le prestigieux Prix Canada pour l'excellence en affaires et en continuant de promouvoir les produits fabriqués au pays par l'entremise de son programme *Pensons canadien.*

En vertu du Programme de développement industriel et régional, le Ministère a octroyé à des entreprises canadiennes, dans le cadre de 850 offres d'aide, des subventions totalisant 206,6 millions de dollars, afin de créer ou de conserver quelque 25 059 emplois.

Expansion régionale

Bien que tous les programmes du MEIR cherchent à consolider l'économie des régions, les Ententes de développement économique et régional (EDER) sont par définition l'élément principal permettant d'atteindre cet objectif. Établies en collaboration avec les gouvernements provinciaux et territoriaux et d'une durée de dix ans, les EDER servent de cadre général à la préparation d'ententes auxiliaires répondant aux besoins particuliers des régions.

Voici les secteurs touchés par les nouvelles ententes auxiliaires signées en 1986-1987 : Nettoyage des dépôts de goudron en Nouvelle-Écosse, Développement industriel et Innovation et technologie au Nouveau-Brunswick, Développement du secteur agro-alimentaire et des pêches au Québec, Centre-ville de Winnipeg (signée avec le gouvernement du Manitoba et la ville de Winnipeg), Travaux d'irrigation en Saskatchewan et Centre des congrès de Victoria, en Colombie-Britannique.

De plus, 1 171 projets ont été approuvés dans le cadre d'ententes auxiliaires entrées en vigueur au cours de cet exercice financier ou antérieurement, le MEIR y ayant engagé 98,8 millions de dollars.

Le Ministère a joué un rôle encore plus important pour trouver une solution aux difficultés économiques propres à la région de l'Atlantique. Il a notamment été l'un des principaux organisateurs et collaborateurs de la conférence Focus sur l'Atlantique, tenue à Moncton, au Nouveau-Brunswick; par ailleurs, il a cherché à donner suite aux questions soulevées dans le cadre de cette conférence.

Cette dernière réunissait des politiciens des trois ordres de gouvernement, ainsi que des représentants des syndicats, du secteur privé et des milieux universitaires, pour analyser et évaluer les besoins des provinces de l'Atlantique en matière de développement régional.

À la suite de cette conférence, des fonctionnaires du Ministère ont élaboré une proposition à ce chapitre et préparé le dossier préliminaire qui a conduit à l'annonce, dans le discours du trône d'octobre 1986, de l'intention du gouvernement de créer l'Agence des perspectives de l'Atlantique.

Cette année a marqué le lancement officiel d'Entreprise Cap-Breton, organisme central de développement économique, conçu pour attirer et garantir de nouveaux investissements dans l'île. Il permet aux investisseurs éventuels de connaître immédiatement tous les avantages dont ils peuvent bénéficier en s'installant dans cette région.

Les négociations se sont poursuivies avec le gouvernement de la Nouvelle-Écosse pour commencer la deuxième étape du programme de modernisation de la société Sydney Steel Corporation (SYSCO). Le gouvernement fédéral versera en tout 110 millions de dollars à la SYSCO, ce qui en retour permettra de moderniser les installations ferroviaires au Cap-Breton.

Les fonctionnaires du Ministère, de concert avec leurs homologues d'autres ministères fédéraux et des gouvernements des provinces de l'Ouest, ont avancé certaines propositions liées à la diversification de l'économie de l'Ouest.

Suite aux négociations engagées avec la société Cominco Ltd., le MEIR a conclu une entente, à laquelle il a déjà donné suite, afin de financer la modernisation de la fonderie de plomb de la société Cominco, située à Trail, en Colombie-Britannique. Aux termes de cette entente, le gouvernement fédéral achètera pour 79 millions de dollars d'actions privilégiées de cette société.

ÉTAT FINANCIER

Expansion industrielle régionale

Exercice 1986-1987

ÉTAT DES DÉPENSES	(en milliers de dollars)
Fonctionnement et Immobilisations	243 409
Subventions*	
Loi sur le développement industriel et régional	62
Programme de développement économique des autochtones	541
Organismes sans but lucratif pour favoriser la coopération et le développement économiques	487
Programme des Prix Canada pour l'excellence en affaires	5
Société d'initiative et de développement d'artères commerciales	52
Mines Baie Verte Inc.	19 183
Corporation Rendez-Vous 87	1 000
Société zoologique de Saint-Félicien Inc.	300
Contributions*	
Organismes sans but lucratif et opérations commerciales	87
De Havilland Aircraft Canada Ltd.	19 455
Pétromont Limitée	19 211
Programme des industries de services	779
Chemins de fer nationaux du Canada	1 988
Corporation Rendez-Vous 87	1 170
Massachusetts Institute of Technology	40
Programme SOCCRENT	140
Société de développement Terre-Neuve — Labrador	180
Projets pilotes en vue d'appuyer le tourisme et la culture	536
Conseil économique des provinces de l'Atlantique	125
Programme de mise en valeur de la technologie	6 616
Institut canadien du cuir et de la chaussure	61
Programme de recherche des perspectives technologiques en Europe	23
Tricot Domino	176
Programme *Pensons Canadien*	492
Programme du conseil du commerce Canada-Chine	186
Air Bras-d'Or Ltd.	2 037
Programme des associations touristiques	139
Programme pour stimuler l'activité économique dans la région désignée du Cap-Breton	1 668
Marine Industries Limited	40 500
Loi sur le développement industriel et régional et engagements en vigueur en vertu de programmes antérieurs abolis	275 355
Programme de productivité de l'industrie du matériel de défense	169 752
Société financière Canadair	2 296
Ententes auxiliaires en vertu des Ententes de développement économique et régional et des Ententes-cadres de développement avec les provinces	146 858
Loi sur l'aménagement rural et le développement agricole	18 909
Programme d'aide aux constructeurs de navire	13 807
Programme de développement industriel relié au transport dans l'Ouest	6 749
Organismes sans but lucratif et activités commerciales en vue d'appuyer le tourisme	2 736
Programme de développement économique des autochtones	42 735
Règlement pour un renouveau industriel canadien	73 189
Programme d'aide à l'adaptation de l'industrie et de la main-d'œuvre	3 987
Engagements en vigueur en vertu du Programme des projets spéciaux de relance	4 150
Fonds d'aide à la région de Barrie	299
Programme Opportunités Canada	220

TIEM Canada Inc.	2 797
(S) Obligations en vertu de la *Loi sur les prêts aux petites entreprises*	37 060
(S) Paiements d'assurance en vertu du Programme d'expansion des entreprises et garanties en vertu du Programme de développement industriel et régional	3 821
(S) Paiements de l'assurance en vertu du Programme Entreprise Atlantique	1
	921 960
Total du budgétaire	**1 165 369**

*Ces sommes ont été versées en vertu de lois, de programmes, d'obligations, d'ententes au d'engagements.

Pour l'année financière se terminant au 31 mars 1987, les dépenses du Ministère, au chapitre des subventions et des contributions, dépassaient de 79 810 000 $ les crédits votés par le Parlement. Correspondant à des sorties de fonds et à des montants imputés à l'exercice 1986-1987, cette somme a été imputée immédiatement au crédit de l'exercice 1987-1988.

Deux vérifications du dépassement des crédits du MEIR pour 1986-1987 ont été faites et les résultats en ont été déposés au Parlement le 27 août 1987. Des mesures correctives ont été prises afin de redresser les facteurs clés mis en évidence par ces deux rapports, à savoir les prévisions, l'établissement du budget, l'information financière, le contrôle financier et la gestion de programme.

ÉTAT DES RECETTES

	(en milliers de dollars)
Rendement des investissements	
Banque fédérale de développement	10 172
Eldorado Nucléaire Limitée	1 199
Téléglobe Canada	121
Programme d'expansion des entreprises	151
Programme des industries de la chaussure et du tannage et Programme de développement industriel et régional	110
Conseil de développement de la région de l'Atlantique	459
Loi sur la mise en valeur de l'énergie dans les provinces de l'Atlantique	11 726
Ententes sur les zones spéciales et sur les routes	21 072
Plan d'ensemble de développement de l'Île-du-Prince-Édouard	900
N.S. Mainland Investments Limited	70
Société de développement de Terre-Neuve et du Labrador	24
Mines Baie Verte Inc.	6 201
Services et frais de services	**9 777**
Remboursement des dépenses des années précédentes	**65 436**
Redressement par rapport aux comptes à payer en fin d'exercice* (CAPAFE)	**7 800**
Autres recettes non fiscales	**2 148**
Total — recettes**	**137 366**

*Solde restant en 1986-1987 après règlement des comptes à payer (CAPAFE) à la fin de l'exercice 1985-1986.

**Conformément aux méthodes comptables en usage dans l'administration fédérale, les montants indiqués dans la section *Recettes* ont été crédités au Fonds du revenu consolidé.

ADMINISTRATION CENTRALE

PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT ET INVESTISSEMENTS

Ce secteur résulte du fusionnement, en janvier 1987, du secteur des Affaires régionales et internationales et de celui des Investissements de l'État et projets spéciaux.

De par son mandat, les attributions de ce nouveau secteur comprennent la conception, le développement, l'exécution et le contrôle de programmes, la gestion d'un portefeuille de titres de placements dans des entreprises privées ou des sociétés d'État, l'expansion des marchés intérieurs et extérieurs, l'essor du commerce et des investissements, enfin la promotion de l'excellence en gestion. Par ailleurs, le personnel de ce secteur seconde le cabinet du sous-ministre pour les activités liées aux bureaux régionaux.

Programmes

La Direction générale des programmes s'occupe d'orienter, de coordonner et de rationnaliser toutes les activités liées aux programmes subventionnés du Ministère. Chargée de toutes les questions de planification, de conception et de législation relatives aux programmes, elle s'assure également de leur pertinence. La Direction générale établit la procédure administrative à suivre, fournit les systèmes intégrés de gestion et offre un service de secrétariat aux différents comités supérieurs du MEIR.

À l'annexe B, il est présenté une liste des secteurs d'activités ayant bénéficié des principaux programmes administrés par le Ministère en 1986-1987; ces secteurs ont été regroupés selon :

- la province et le secteur industriel, pour l'ensemble des programmes;
- l'élément de planification, dans le cas du Programme de développement industriel et régional et du Programme de développement industriel relié au transport dans l'Ouest;
- le sous-programme, dans le cas du Programme de productivité de l'industrie du matériel de défense, du Programme de développement économique des autochtones et du programme spécial lié à la *Loi sur l'aménagement rural et le développement agricole*;
- la nature du projet, dans le cadre des ententes auxiliaires conclues en vertu des Ententes de développement économique et régional.

La raison d'être du Programme de développement industriel et régional, l'un des principaux programmes du Ministère, est de stimuler l'expansion régionale en appuyant les initiatives du secteur privé, notamment les projets, les industries et la technologie offrant les meilleures possibilités de rentabilité, de croissance soutenue et de compétitivité sur le plan international. En 1986-1987, 850 offres d'aide ont été acceptées et les contributions versées, soit 206,6 millions de dollars, devraient permettre de créer ou de conserver quelque 25 059 emplois.

Parmi les projets financés aux termes de ce programme, signalons :

- la modernisation et l'expansion — 57 p. 100;
- les nouvelles installations — 23 p. 100;
- les projets d'innovation — 18 p. 100.

Pour de plus amples renseignements, se reporter au rapport annuel de ce programme pour l'exercice financier 1986-1987.

Aux termes des ententes auxiliaires conclues en vertu des EDER, 1 171 projets autorisés ont été retenus, entraînant de la part du MEIR des engagements de l'ordre de 98,8 millions de dollars, répartis surtout dans les catégories suivantes :

- expansion et modernisation — 29 p. 100;
- commercialisation — 26 p. 100;
- nouvelles installations — 16 p. 100.

L'annexe B présente également la liste des activités reliées à l'application de la *Loi sur les prêts aux petites entreprises.*

Investissements de l'État et garanties

En 1986-1987, la Direction des assurances de prêt et recouvrement a contrôlé de très près la gestion d'un portefeuille composé de 70 comptes de prêts assurés, évalués à 170 millions de dollars, qui ont été consentis par des bailleurs de fonds. Elle a également traité, au nom du Ministère, avec les clients menacés d'insolvabilité ou confrontés à d'autres difficultés financières. En outre, cette direction a recouvré d'importantes sommes dues à l'État, suite aux engagements non respectés de certaines entreprises dans le cadre d'accords de contribution.

Cette direction a par ailleurs évalué les demandes soumises au programme d'assurance-crédit, programme visant à aider les compagnies aériennes à se procurer des appareils de type Dash-7 et Dash-8, construits par la société de Havilland; elle a de plus fait des recommandations au Ministre à cet égard. Aux termes de ce programme qui renferme une disposition sur les assurances-prêts et l'assurance crédit-bail consenties par l'État, dix comptes d'une valeur de quelque 315 millions de dollars font l'objet d'une surveillance étroite.

La Direction générale des investissements de l'État et garanties a aussi administré les activités liées à l'application de la *Loi sur les prêts aux petites entreprises*, destinée à aider les petites entreprises à obtenir, de prêteurs désignés, des prêts à moyen terme pour financer certaines valeurs immobilisées.

Ce programme prévoit le dédommagement partiel de pertes subies par des prêteurs sur des prêts administrés par quelque 8 500 établissements de crédit. En tout, 21 146 prêts, représentant 709,9 millions de dollars, ont été accordés, soit une diminution de 10 p. 100 du nombre de prêts et de 3,8 p. 100 de leur valeur totale, comparativement à l'année précédente. C'est le Québec qui vient en tête des bailleurs de fonds, avec 7 280 prêts totalisant 239 millions de dollars, suivi de l'Ontario avec 5 940 prêts totalisant 222 millions.

Les droits d'enregistrement de 1 p. 100 perçus par l'État sur l'établissement du dossier ont rapporté 7,1 millions de dollars en 1986-1987. Ce sont principalement les entreprises de services qui ont eu recours à ces fonds, soit 42 p. 100, suivies des commerces de vente au détail, 24 p. 100. En outre, de nombreuses réclamations pour cause de pertes ont été examinées et les paiements admissibles effectués, tandis qu'une action subrogatoire a été prise en vue de recouvrer certaines créances. Le rapport annuel de la *Loi sur les prêts aux petites entreprises* donne des renseignements complémentaires sur les activités liées aux programmes régis par cette loi.

Au cours de l'exercice, la Direction des investissements de l'État a secondé les ministres du MEIR responsables de certaines sociétés d'État ou des sommes investies par le gouvernement dans d'autres entreprises.

La Direction a travaillé activement à revoir les termes du mandat et des plans d'action des sociétés d'État qui poursuivent les objectifs politiques du gouvernement et dont les ministres du MEIR doivent rendre compte au Parlement, à savoir, la Banque fédérale de développement, la Société de développement du Cap-Breton et la Société canadienne de brevets et d'exploitation Limitée.

Parmi les plus importantes activités de la Direction au cours de cette période, signalons le dessaisissement de Pêcheries Canada, maintenant terminé. Ajoutons que, jusqu'en juin 1986, date à laquelle ces dossiers ont été remis au ministre d'État (Privatisation), la Direction s'est également occupée de la privatisation de Canadair, d'Eldorado Nucléaire Limitée, de Téléglobe Canada ainsi que de la vente des actions détenues par le gouvernement dans la Corporation de développement du Canada, la société Fishery Products International, les Produits de la mer national Limitée et la société Massey Ferguson.

Développement des marchés

Cette direction générale veille à l'application, au Ministère, de la politique liée à l'expansion du marché intérieur et offre un certain nombre de services pour aider les entreprises à augmenter leur chiffre d'affaires et leur capacité de production, à repérer de nouveaux débouchés et à envisager les possibilités de diversification de leur production.

Au cours de l'exercice financier, la Direction générale s'est appliquée à répondre davantage aux besoins des entreprises et à leur proposer de meilleurs services. Grâce à la création d'une Division des services de commercialisation, d'importantes initiatives ont été lancées afin de sensibiliser le secteur privé aux services que le Ministère met à sa disposition. Par ailleurs, l'on s'est attaché à resserrer les liens avec les directions générales du Secteur de la mise en valeur de l'industrie et les bureaux régionaux.

Le programme Prix Canada pour l'excellence en affaires fait maintenant partie des activités courantes du Ministère au chapitre de l'expansion industrielle et commerciale. Enfin, des moyens ont été trouvés pour améliorer les méthodes de comparaison interentreprises et d'accroissement de la productivité.

Le programme *Pensons canadien* a confirmé la compétence du Ministère à lancer des activités pratiques et utiles, destinées à élargir le marché intérieur. Pour sa part, le Réseau d'approvisionnement et de débouchés d'affaires (RADAR) a été amélioré et a fait l'objet d'une importante campagne publicitaire, au pays comme à l'étranger, afin de sensibiliser les acheteurs à l'intérêt d'avoir recours à cet important instrument de repérage des fournisseurs canadiens.

Parmi les réalisations de la Direction générale au cours de l'exercice financier, signalons :

- la dernière étape de la mise en service de RADAR, une importante base de données dont pourront bénéficier davantage tous les abonnés;
- l'appui accordé aux 42 projets *Pensons canadien*, parrainés par les directions générales du Secteur de la mise en valeur de l'industrie et par les bureaux régionaux, et réalisés en collaboration avec le secteur privé;
- la participation à d'importants salons, foires-expositions etc., organisés par des commerçants (notamment, dans les secteurs de l'alimentation et de l'ameublement);
- la publication de 21 analyses des importations, de 34 profils d'importation et la mise à jour du *Catalogue des possibilités du marché*;
- l'achèvement de 12 comparaisons interentreprises;
- l'attribution, à l'occasion d'une prestigieuse cérémonie organisée à Vancouver, le 9 octobre 1986, de 53 Prix Canada pour l'excellence en affaires (y compris 11 palmes d'or et 12 d'argent) dans les catégories suivantes : Productivité, Commercialisation, Esprit d'entreprise, Collaboration ouvrière-patronale, Transfert de technologie, Innovation, Invention et Design industriel;
- la promotion de l'ensemble des services ministériels offerts aux entreprises, lors de réunions organisées pour présenter le système RADAR ainsi que les services et les programmes de la Direction générale du développement des marchés, ou encore dans le cadre d'une participation à des foires commerciales, à des conférences et à des assemblées annuelles.

Affaires internationales

Ce nouveau groupe s'occupe d'établir les grandes lignes des principales activités du Ministère sur la scène internationale, notamment dans les domaines du commerce, de l'investissement, du développement technologique et de la coopération industrielle.

Entre autres, ce groupe a été chargé de veiller à la mise en application des ententes de coopération industrielle signées avec la France, l'Inde, le Japon et la Corée du Sud. Par ailleurs, la mission spéciale de coopération industrielle avec la France avait pour but de se familiariser avec Eurêka, projet de technologie de pointe mené par les pays membres du marché commun.

Le groupe a participé à la refonte du Programme de développement des marchés d'exportation et du Programme de promotion des produits relevant du ministère des Affaires extérieures, répondu à près de 500 demandes de renseignements concernant la franchise douanière et les tarifs douaniers, et assuré les services de contrôle et de liaison de quelque 500 propositions de coopération industrielle parrainées par l'Agence canadienne de développement international.

Dans le domaine de l'investissement, ce groupe a coordonné l'étude de 300 demandes de renseignements environ, l'organisation au Canada d'un certain nombre de missions et de colloques, enfin la publication d'une série de brochures visant à promouvoir les investissements dans les secteurs de la technologie, de l'industrie et dans les régions.

Par ailleurs, le groupe a géré le Fonds d'investissement international, aux termes duquel 18 projets, évalués à 293 900 $ ont été approuvés.

Affaires régionales

Cette direction générale a examiné les ententes auxiliaires conclues en vertu des EDER et fourni des conseils sur leur préparation; elle a appuyé des initiatives particulières d'expansion industrielle régionale, tels Entreprise Cap-Breton, le Programme Entreprise Atlantique, SYSCO, l'Agence des perspectives de l'Atlantique et le Projet de diversification de l'économie de l'Ouest. Elle a préparé différentes études pour le ministère des Affaires extérieures lors des négociations sur les mesures compensatoires liées aux dossiers sur les poissons de fond, les fleurs coupées et le bois d'œuvre. Le personnel de cette direction générale seconde également la haute direction du Ministère pour une variété de dossiers et de questions touchant l'expansion industrielle régionale, notamment la collecte et l'analyse de données sur la nature des préoccupations régionales ainsi que des plans d'action et les initiatives qui s'y rattachent. Enfin, la Direction générale a préparé des dossiers documentaires, à la suite de la mise en place d'un réseau d'information dans les régions et les milieux industriels.

MISE EN VALEUR DE L'INDUSTRIE

Résultant du fusionnement des secteurs — Biens d'équipement et biens industriels, Biens de consommation, services et transformation des richesses naturelles — le Secteur de la mise en valeur de l'industrie regroupe, à l'administration centrale, toutes les compétences touchant les divers secteurs industriels.

La réorganisation qui a suivi a permis de réduire de douze à sept le nombre de directions générales, ainsi réparties :

- Matériel de transport de surface et machinerie;
- Aérospatiale, défense et retombées industrielles;
- Industries de services et biens de consommation;
- Transformation des richesses naturelles;
- Industrie des technologies de l'information;
- Planification, coordination et contrôle;
- Projets spéciaux.

Pendant l'année, le Secteur a accordé la priorité à divers objectifs stratégiques, notamment :

- le perfectionnement de ses méthodes de collecte et d'analyse de données;
- l'élaboration de politiques sectorielles et la tenue de consultations à ce sujet;
- le renouvellement des efforts entrepris pour trouver de nouveaux débouchés, au pays et à l'étranger, pour les produits canadiens;
- la planification et la réalisation d'activités pouvant contribuer à l'essor des entreprises, entre autres, la promotion des nouveaux investissements et des applications des techniques de pointe;
- l'amélioration des services offerts, telle l'aide financière aux entreprises;
- la formulation et l'application de stratégies relatives aux retombées découlant des grands projets de l'État.

Collecte et analyse de données sur les secteurs

Une centaine de profils sectoriels portant sur la compétitivité ont été préparés afin de constituer une base homogène de données, de nature à répondre aux besoins internes et externes et à aborder avec plus d'efficacité les problèmes qui se posent actuellement à l'industrie.

La nouvelle Direction générale de l'industrie des technologies de l'information joue un rôle primordial au chapitre du perfectionnement des compétences du Canada dans ce domaine.

En plus de transmettre au Bureau des négociations commerciales des conseils et des renseignements sous forme d'avis d'évaluation commerciale et d'annexes aux projets d'achats de l'État, ce groupe a lancé des travaux de recherche d'envergure, d'une durée de deux ans, sur le secteur tertiaire au Canada. Il s'agit du Programme d'études sur les secteurs des industries de services, réalisé avec le Fraser Institute, l'Institut de recherches politiques et Statistique Canada.

Politiques sectorielles : formulation et consultation

De nouveaux protocoles d'entente ont été négociés avec plusieurs sociétés et groupes industriels, dont Bombardier-Canadair, Hawker-Siddeley (Toronto), Vapor Canada, la Compagnie Marconi Canada, la société CAE, la Société de développement du transport urbain, la Division diesel des entreprises GM et le Conseil des viandes du Canada.

Suite à l'annonce, en juin 1986, de la Politique relative aux importations de textiles et de vêtements, le Secteur de la mise en valeur de l'industrie a participé de nouveau, à l'instar de divers ministères fédéraux, à la négociation de 22 accords bilatéraux de limitation des échanges commerciaux visant à prévenir l'arrivée massive au pays de marchandises trop bon marché ou l'accroissement excessif des importations au cours d'une année.

Dans le domaine des produits d'hygiène, l'on a encouragé la formation d'une association industrielle chargée de la biotechnologie ainsi que la réalisation de diverses initiatives.

À l'appui de grands projets d'investissement dans le secteur de l'automobile, un important rapport a été présenté au Cabinet.

Les travaux préliminaires touchant l'élaboration d'une stratégie pour le secteur forestier ont été amorcés. Cette stratégie, axée sur la compétitivité internationale, préconiserait une augmentation des investissements du secteur privé et l'application des techniques de pointe ainsi que la création de produits et de débouchés.

Au terme de consultations menées auprès d'une cinquantaine d'entreprises, il a été élaboré un nouveau programme de microélectronique et d'intégration des systèmes.

Le Secteur de la mise en valeur de l'industrie s'est chargé de coordonner la participation fédérale aux travaux de recherche et d'analyse effectués par l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) sur les possibilités de diversification industrielle de l'Ouest canadien. C'est le bureau régional du MEIR au Manitoba qui a procédé à l'examen du rapport final.

Plusieurs propositions dans le secteur de la construction navale ont fait l'objet de négociations, notamment :

- un plan de restructuration des chantiers navals en Colombie-Britannique; ce plan cherche à faciliter la construction du plus grand brise-glace au monde, le *Polar 8*;
- les ententes conclues avec Terre-Neuve, la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard pour la construction, dans les chantiers navals de ces provinces, de chalutiers de plus de 30 mètres pour pêcher dans les eaux de l'Atlantique;
- une entente visant à réorganiser les intérêts agricoles et maritimes détenus par la société Versatile Corporation dans l'Est du pays;
- un plan de restructuration de l'industrie de la construction navale en Ontario.

Deux comités consultatifs, regroupant des représentants de l'industrie, des provinces et du gouvernement fédéral, ont été institués pour déterminer et résoudre les problèmes caractérisant le secteur des services informatiques.

Développement des marchés

En vertu d'ententes sur la participation à des travaux de conception et de production du matériel de défense, plusieurs projets financés en partie par les États-Unis ont été poursuivis.

Suite aux négociations menées en collaboration avec le ministère des Affaires extérieures, le Japon et la Corée du Sud ont accepté de limiter leurs exportations d'automobiles au Canada.

Le *Répertoire des produits chimiques canadiens*, document de référence publié à l'intention des entreprises canadiennes et étrangères, a été mis à jour puis réédité.

Les activités destinées à stimuler les exportations se sont poursuivies, en vertu d'ententes tripartites conclues avec l'industrie forestière de la Colombie-Britannique et du Québec et les gouvernements de ces provinces. À ce chapitre, une attention particulière a été accordée aux marchés du Royaume-Uni, du Japon, de la Chine, ainsi qu'aux pays du bassin du Pacifique.

En collaboration avec les entreprises intéressées et le ministère des Affaires extérieures, une stratégie d'exportation a été formulée à l'intention des fabricants canadiens de vêtements d'hiver.

Développement des investissements et de la technologie

Plusieurs projets d'investissement ont résulté de la signature de protocoles d'entente passés avec des entreprises des secteurs de l'automobile, de l'aérospatiale et de l'électronique. Ainsi, dans le secteur de l'automobile, un programme à long terme a été lancé en vue d'encourager le Japon et la Corée du Sud à investir davantage au Canada. Par ailleurs, des négociations entre les sociétés GM et Suzuki devraient se traduire par d'importants investissements dans une coentreprise.

Un plan visant à assurer la viabilité à long terme de l'usine de construction automobile de la société GM, à Sainte-Thérèse, a été préparé par le Secteur de la mise en valeur de l'industrie qui, par ailleurs, a appuyé les tentatives de privatisation du gouvernement. Dans ce contexte, une attention particulière a été accordée à la vente de Canadair à la société Bombardier.

Les négociations entamées avec le gouvernement du Québec et la société Noranda se sont traduites par une entente visant à accorder une aide financière à cette dernière, pour moderniser ses installations afin de réduire la pollution.

Le Secteur de la mise en valeur de l'industrie a continué d'encourager l'industrie canadienne, tout en lui accordant son aide, afin de profiter davantage des possibilités liées à l'innovation et à l'application des techniques de pointe.

Services aux entreprises

Diverses publications, études d'experts-conseils et analyses sur les possibilités d'investissement, ont permis de mieux faire connaître les services du MEIR aux entreprises à la recherche de nouveaux débouchés.

L'administration fédérale a mis sur pied un programme d'une valeur de 150 millions de dollars afin d'aider l'industrie à réduire les émanations d'anhydride sulfureux dans l'atmosphère.

Le Programme de recherche des possibilités technologiques en Europe a été créé pour encourager les établissements canadiens et européens à mener ensemble des travaux de recherche et de développement dans le domaine de la haute technologie.

Le Programme de mise en valeur de la technologie a été lancé pour appuyer les centres de développement et de diffusion de la technologie, organismes sans but lucratif, afin que les résulats de leurs recherches bénéficient à l'industrie, tout en l'aidant à accroître sa productivité et sa compétitivité.

Au chapitre de la commercialisation et de l'innovation technologique, une entente a été signée avec l'Institut canadien du cuir et de la chaussure. Il s'agit du partage des frais inhérents à la mise en place d'une stratégie globale visant à augmenter les capacités de ce secteur.

Le Programme de productivité de l'industrie du matériel de défense (PPIMD) a été modifié, conformément aux recommandations du Groupe de travail Nielsen, du Vérificateur général et de l'Association des industries aérospatiales du Canada. Parmi les améliorations apportées, notons l'inventaire des projets bénéficiant de l'aide du PPIMD au pays, ainsi que l'instauration des modalités d'application de ce programme, ce qui permettra de traiter plus rapidement les demandes exigeant des mises de fonds peu élevées.

Depuis le 31 mars 1986, date à laquelle a été démantelé l'Office canadien pour un renouveau industriel, le Secteur de la mise en valeur de l'industrie veille à l'exécution des marchés adjugés à des entreprises des secteurs du textile, du vêtement et de la chaussure, en vertu du Programme sectoriel de l'Office.

Toujours dans le contexte des services aux entreprises, le Secteur de la mise en valeur de l'industrie a également été chargé d'administrer le Programme d'aide aux constructeurs de navires.

Retombées industrielles

Après consultation auprès des ministères intéressés, un Plan annuel des acquisitions stratégiques a été établi pour l'ensemble de l'administration fédérale et, dans le cadre du Programme des perspectives d'achats-région de l'Atlantique, une méthode d'évaluation des programmes a été mise au point puis appliquée pour les dossiers soumis au Comité d'examen des acquisitions et dans le cas des grands projets d'achats de l'État.

En matière de retombées industrielles, le gouvernement a adopté une nouvelle politique dont voici les principaux éléments :

- fournir un contexte structuré à l'appui du premier objectif visé, à savoir l'expansion économique régionale à long terme;
- tirer le meilleur parti des avantages que procurent les nouveaux investissements, le transfert de la technologie, les coentreprises, les accords de licence, tous d'importants moyens de promouvoir une expansion industrielle à long terme et d'assurer la compétitivité sur la scène internationale des entreprises canadiennes;
- accorder moins d'importance aux investissements de contrepartie. Au chapitre des compensations, des cibles évaluées en dollars ne font plus partie des objectifs d'une politique des retombées industrielles; les compensations sous forme d'achats seront considérées et donc acceptées seulement si elles entraînent d'importantes retombées économiques à long terme;
- remplacer l'objectif suivant, à savoir : pour chaque achat de l'État, le principe d'une répartition équitable des retombées économiques entre les régions (ce qui exige des compensations à court terme) devrait céder la place au principe de l'optimisation des possibilités d'expansion régionale à long terme; cette expansion découlant de la réalisation de projets de l'État permettrait l'adoption de mesures sélectives pour développer l'économie régionale;
- prévoir une plus grande participation des entreprises canadiennes aux achats de l'État et ce, grâce à de meilleurs réseaux d'information entre le gouvernement et l'industrie sur les projets de l'État. Il devrait donc en résulter une meilleure planification à long terme de la part du gouvernement, une meilleure coordination de l'aide à la recherche et au développement, une meilleure utilisation des programmes régionaux et des fonds de l'État.

Au chapitre des retombées industrielles des grands projets de l'État, des plans d'action et des programmes d'évaluation ont été proposés, tels le Programme de remplacement des frégates de l'OTAN, le projet du brise-glace *Polar 8* et le Programme canadien d'acquisition de sous-marins.

PROGRAMMES ÉCONOMIQUES DES AUTOCHTONES

Le Secteur des programmes économiques des autochtones, mis sur pied au cours de cet exercice, est chargé d'accorder la plus haute importance à l'expansion économique et commerciale des autochtones et de mieux coordonner le rôle joué par le Ministère en ce domaine.

Ce secteur relève d'un sous-ministre adjoint, responsable de la gestion et de l'orientation des programmes économiques des autochtones confiés au Ministère ainsi que des activités courantes liées à l'exécution du Programme de développement économique des autochtones.

Ce programme fédéral tout à fait particulier vise à promouvoir l'autonomie économique des autochtones en accordant une aide financière directe à des projets viables, réalisés par des autochtones, dans divers secteurs de l'économie et du commerce.

L'exécution de ce programme repose sur la collaboration du Conseil de développement économique des autochtones, qui recommande au ministre d'État (Petites entreprises et Tourisme) les projets méritant une aide financière ainsi que les façons d'améliorer les programmes fédéraux susceptibles de promouvoir l'esprit d'entreprise chez les autochtones. Le Conseil se compose de 20 membres votants, en majorité des autochtones, possédant une vaste expérience des affaires et connaissant bien les enjeux du développement économique dans leur communauté.

Afin de sensibiliser davantage les autochtones à ce programme, le Conseil a tenu deux de ses réunions régulières dans le Nord, l'une à Whitehorse (Yukon) et l'autre à Rankin Inlet (Territoires du Nord-Ouest).

Le Conseil a également institué un groupe de travail pour étudier comment coordonner avec plus d'efficacité les programmes fédéraux visant à promouvoir le développement économique des autochtones. Un autre groupe de travail a été mis sur pied afin de déterminer comment le Programme pourrait bénéficier davantage aux autochtones qui exploitent des entreprises viables dans le secteur des richesses naturelles.

Une nouvelle série de modifications, annoncées par le Ministre en mars 1987, a été apportée au Programme; leur adoption permettra d'accroître l'efficacité du Programme, afin de conseiller avec pertinence les entreprises commerciales et de faciliter l'exécution des projets de développement économique des autochtones.

Les améliorations ont porté sur cinq secteurs clés :

- exploitation des richesses naturelles — Les critères d'admissibilité au Programme ont été élargis afin de subventionner un plus grand nombre d'activités ou d'entreprises commerciales viables, liées à la mise en valeur des richesses naturelles.
- expansion économique des collectivités — En vertu de ce nouvel élément du Programme, les collectivités autochtones peuvent bénéficier d'une aide financière pour élaborer des plans de relance économique ou commerciale destinés à l'établissement d'entreprises viables.
- accessibilité — Une nouvelle politique a été adoptée afin d'améliorer les relations avec la clientèle, notamment mieux l'informer des modalités d'évaluation du Programme et de la nature des renseignements à inclure dans une demande d'aide.
- durée — Le Programme, qui devait prendre fin le 31 mars 1988, a été prolongé jusqu'au 31 mars 1989, permettant ainsi de profiter, pendant une année de plus, des derniers changements apportés.
- institutions financières — Des modifications ont été apportées dans le cadre des demandes d'aide pour l'établissement d'institutions financières contrôlées par des intérêts autochtones. Les requérants peuvent dorénavant choisir entre deux options de financement. Auparavant, le seul type de financement disponible était préjudiciable aux requérants qui se proposaient d'établir des institutions de développement économique viables mais qui disposaient de ressources financières et administratives limitées.

Le Secteur des programmes économiques des autochtones a joué un rôle important lors de la formation d'un comité interministériel, regroupant des représentants des principaux ministères et organismes fédéraux intéressés. Ce comité est chargé de préparer un cadre général convenant mieux à l'exécution des programmes destinés aux autochtones.

La présidence de ce comité a été confiée au sous-ministre adjoint des Programmes économiques des autochtones du MEIR et au sous-ministre adjoint du Développement économique du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien. Ce comité a poursuivi d'importants travaux de planification, menés par le Secteur des programmes économiques des autochtones en prévision de consultations auprès de ces derniers et ce, afin de définir l'orientation du Ministère au chapitre du dossier économique des autochtones.

POLITIQUE ET ÉVALUATION

Vers la fin de l'exercice financier, le mandat du Secteur de la politique a été élargi pour y inclure l'évaluation des programmes. Ce nouveau secteur, Politique et évaluation, compte maintenant neuf directions :

- Politique commerciale;
- Politique industrielle;
- Politique de développement régional;
- Politique de développement économique;
- Analyse stratégique et projets spéciaux;
- Analyse statistique;
- Analyse économique à court terme;
- Analyse économique;
- Évaluation.

Le Secteur s'est occupé principalement d'établir et de coordonner les orientations générales et les programmes s'appliquant à un ou à plusieurs secteurs d'activités, conformément aux priorités du gouvernement en matière d'expansion économique, industrielle et régionale. Il a analysé puis coordonné les réponses aux différents dossiers en cours et ce, pour l'ensemble des comités du Cabinet; de même, il a conseillé à ce chapitre les ministres de l'Expansion industrielle régionale. Parmi ses principales fonctions, mentionnons la collecte et l'analyse de données sur l'industrie, l'évaluation des programmes, la coordination de questions de politique et la préparation de réponses.

Collecte et analyse de données sur l'industrie

Le Secteur a poursuivi dans ce domaine de nombreuses activités :

- Des énoncés de principe ont été préparés sur les mesures à prendre dans le cadre des investissements liés au commerce, sur les subventions et les fonds de contrepartie, ainsi que sur les profils de compétitivité des secteurs industriels.
- D'importantes études ont été effectuées sur les grandes tendances dans les milieux d'affaires, les facteurs favorables à la création d'emplois, les intentions des investisseurs, la concurrence canadienne au Japon et en Corée du Sud et l'essor de la haute technologie. Le Secteur a également coordonné une étude, préparée par le MEIR et le ministère des Finances, sur les perspectives d'avenir de l'industrie et des provinces, afin de recueillir des données qui serviront à évaluer et à proposer différentes options en réponse aux questions soulevées, notamment l'innovation, l'expansion des petites entreprises, la promotion de l'esprit d'entreprise, l'expansion industrielle et les investissements.

Coordination de la politique et réponse

Le Secteur de la politique et de l'évaluation a continué de jouer un rôle de premier plan dans la coordination et l'élaboration d'options et de réponses pertinentes reflétant les préoccupations du Ministère, du gouvernement et du secteur privé.

Au chapitre de la politique industrielle, le Secteur a dû préparer des réponses pour des ébauches de projets de loi liés à des questions générales aussi importantes que la réglementation (institutions financières, transports et télécommunications), la technologie, la politique fiscale et l'investissement, amenant ainsi le Ministère à prendre position et à consulter davantage les autres ministères fédéraux, les provinces et le secteur privé.

Par ailleurs, le Secteur a préparé des documents d'information sur des questions ayant trait à la politique de développement économique des régions. Il a participé aux travaux du Groupe d'étude fédéral-provincial chargé de l'évaluation du développement régional et a représenté le Canada auprès du Groupe de travail sur la politique de développement économique de l'OCDE. Le Secteur a poursuivi ses activités d'analyse de la politique sur des questions telles que la réforme de l'assurance-chômage, l'essor des collectivités, la mobilité de la main-d'œuvre, l'adaptation de l'industrie et bien d'autres questions se rattachant au mandat du Ministère.

La principale initiative au chapitre de la politique commerciale était la préparation des dossiers reliés à la politique industrielle en fonction des négociations commerciales bilatérales entre le Canada et les États-Unis. Les travaux préliminaires sur la position du Canada dans le cadre des négociations multilatérales se sont poursuivis, de même que d'autres activités courantes, liées au commerce et réalisées de pair avec d'autres ministères. À cela s'ajoute la préparation de dossiers pour diverses commissions de règlements dans le cadre du GATT, pour l'admission de nouveaux signataires à cet accord et bien d'autres décisions en réponse à des questions précises dans le domaine du commerce et du développement sectoriel.

Le Secteur a conseillé les ministres pour parvenir à un consensus entre les premiers ministres des provinces afin d'imposer un moratoire sur l'instauration de nouvelles barrières au commerce interprovincial et d'établir un système de consultation permanente pour réduire ces barrières. Les ministres provinciaux responsables de l'expansion industrielle se sont entendus pour reconnaître la politique des achats de l'État et la réglementation des boissons alcooliques comme des questions fondamentales pour parvenir à lever ces barrières.

Le Secteur a joué le rôle de conseil auprès des ministres de l'Expansion industrielle régionale pour discussion de dossiers aux différents comités du Cabinet, dont le Comité des priorités et de la planification, le Sous-comité chargé des négociations commerciales et le Comité du Cabinet chargé du développement économique et régional. Au chapitre de la politique, le Secteur a également participé aux plus importantes études, déclarations de principe et propositions préparées par le Ministère, notamment le Plan annuel d'activités et l'Énoncé de l'orientation de la gestion. C'est le Secteur qui a dirigé la préparation de l'Énoncé stratégique sur la diversification de l'économie de l'Ouest.

Évaluation

L'évaluation comprend l'examen périodique des programmes, des activités et des services que le Ministère offre aux entreprises, afin d'en déterminer les répercussions et de voir si les objectifs poursuivis ont été atteints. Les résultats obtenus serviront à l'élaboration de politiques et de programmes.

Dans le cadre des évaluations terminées au cours de l'exercice 1986-1987, le Secteur a dû se pencher sur les domaines suivants :

- le PPIMD;
- Entreprise Cap-Breton;
- le programme d'hélicoptères;
- le recours au PDIR;
- le programme *Pensons canadien.*

PETITE ENTREPRISE

Le ministre d'État (Petites entreprises et Tourisme) ainsi que ses homologues provinciaux et territoriaux ont convenu de financer une base de données sur les petites entreprises, dont les coûts s'élèvent à 3,3 millions de dollars. Cette base de données d'une très grande utilité peut être consultée par les petites entreprises dans le cadre de leurs études de marché et de la planification de leurs affaires. Ces données pourront également être interprétées par les spécialistes pour mieux comprendre la dynamique de la petite entreprise et envisager une politique plus pertinente. Sauf dans le cas d'un sondage restreint, toutes les données ont été tirées de dossiers administratifs, de sorte que l'on n'a pas eu à importuner la petite entreprise en lui faisant remplir une nouvelle série de formulaires. Les premières données ont été publiées par Statistique Canada en novembre 1986.

Relations fédérales-provinciales

La deuxième rencontre fédérale-provinciale des ministres responsables de la petite entreprise a eu lieu au mois d'octobre 1986, à Ottawa. Au cours de cette rencontre, les ministres ont convenu qu'il fallait définir un cadre général pour replacer toutes ces questions dans une perspective nationale, si les différents gouvernements veulent aborder de front les problèmes qui caractérisent aujourd'hui la petite entreprise et collaborer pour y répondre avec efficacité.

Les discussions ont également porté sur la réduction de la paperasserie administrative, la base de données sur la petite entreprise et la définition du rôle que peuvent jouer les petites entreprises afin de promouvoir l'expansion économique régionale. Un comité de hauts fonctionnaires du gouvernement fédéral, des provinces et des territoires a été mis sur pied pour étudier les besoins de la petite entreprise en matière de financement, de services de gestion et de transfert de la technologie.

Semaine de la PME

La Semaine de la PME, qui se déroule chaque année à la dernière semaine d'octobre, a été inaugurée cette fois par le Premier ministre à Charlottetown, dans l'Île-du-Prince-Édouard. Au cours de la Semaine, le ministre d'État (Petites entreprises et Tourisme) a prononcé des allocutions dans toutes les régions du pays afin de promouvoir l'esprit d'entreprise et de rendre hommage aux milliers de Canadiens et de Canadiennes qui possèdent ou exploitent des petites entreprises.

Le Bureau de la petite entreprise a parrainé la tenue d'un colloque sur la sous-traitance, dans le cadre du Salon de la PME tenu à Montréal.

Comité consultatif de la petite entreprise

Au mois d'avril 1986, le Ministre a rétabli le Comité consultatif de la petite entreprise, composé de 33 membres — entrepreneurs, universitaires, professionnels et représentants d'associations de gens d'affaires — provenant de toutes les régions du pays.

Le Comité a examiné certaines lignes de conduite que le gouvernement pourrait adopter et a présenté à ce sujet au ministre, diverses recommandations liées :

- au financement de la petite entreprise (y compris la politique fiscale);
- à l'esprit d'entreprise;
- à l'innovation et au transfert de la technologie;
- au développement des marchés;
- aux achats;
- à la sous-traitance;
- aux questions qui intéressent les milieux d'affaires, notamment les modifications proposées à la *Loi sur la faillite* et la réduction de la paperasserie administrative.

Au cours de 1986-1987, six groupes de travail ont organisé 28 rencontres dans de nombreuses villes, de Whitehorse, au Yukon, à St. John's, à Terre-Neuve. Le Bureau de la petite entreprise a offert des services administratifs au Comité et des spécialistes de ces questions ont été détachés auprès de chaque groupe de travail pour fournir l'aide nécessaire. Des représentants d'autres ministères et organismes fédéraux, de même que des bureaux régionaux du MEIR, ont prêté conseil pour l'élaboration de politiques en ce domaine.

Réduction de la paperasserie

La réduction de la paperasserie administrative qui entrave les relations entre le gouvernement et la petite entreprise était encore une priorité en 1986-1987. Des études, réalisées avec les provinces, ont été terminées au printemps 1986. Dans le cadre de ces études, des entrevues menées auprès de quelque 1 100 entrepreneurs et associations ont permis de préciser et de classer les problèmes liés à la bureaucratie.

Lors d'une réunion tenue à l'automne 1986 à Ottawa, les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux chargés de la petite entreprise, ont convenu de publier les résultats de ces études, chaque gouvernement acceptant de régler les problèmes relevant de sa compétence. Ils ont donc fait paraître, en décembre 1986, un document intitulé *Les obstacles à l'esprit d'entreprise : rapport sommaire des études fédérales, provinciales et territoriales sur les problèmes de paperasserie et de réglementation du secteur de la petite entreprise.*

Ce document fait ressortir très clairement qu'une dizaine de ministères fédéraux sont à l'origine des trois quarts de ces problèmes et que les petites entreprises doutent fort que le gouvernement cherche véritablement à trouver une solution.

Par la suite, le Bureau de la petite entreprise a commencé à dresser un plan d'action. En collaboration avec d'autres ministères et organismes fédéraux, il a examiné plusieurs moyens susceptibles de sensibiliser davantage les principaux intéressés au fardeau que représente la paperasserie requise par l'administration fédérale, de corriger la situation et de suivre de près cette question. À la fin de l'exercice 1986-1987, le Bureau présentait au Cabinet une série de mesures à adopter dans l'ensemble de l'administration fédérale, afin de réduire les exigences émanant des ministères fédéraux.

TOURISME

En 1986, parmi les 40,5 millions d'étrangers qui ont visité le Canada, soit une augmentation de 13 p. 100 par rapport à l'année précédente, la plupart venaient des États-Unis. Ce dernier pays continue d'être la principale source du tourisme canadien, puisque sur le nombre total des visiteurs, 94 p. 100 étaient des Américains dont les dépenses s'élevaient à 4,5 milliards de dollars. L'argent dépensé par les touristes en provenance des pays d'outre-mer a été à l'origine de recettes de l'ordre de 1,8 milliard.

Développement des marchés

À l'occasion de la réorganisation de Tourisme Canada, en octobre 1986, la structure de la Direction générale du développement des marchés a été modifiée afin de faire ressortir la dynamique du tourisme plutôt que d'insister sur les différents marchés géographiques. Les trois nouvelles directions établies s'occupent maintenant de la publicité, des relations publiques ainsi que de la promotion, de la planification et de l'élaboration des programmes.

Le budget de 33 millions accordé au développement des marchés prévoit une réserve pour les postes suivants : publicité, relations publiques, activités des missions relevant du ministère des Affaires extérieures, projets coopératifs de promotion et participation à des foires commerciales.

Les dépenses totales liées à la publicité se sont élevées à 21,1 millions de dollars, dont 18 millions destinés au marché américain. Un budget de 11 millions de dollars a été alloué à une campagne publicitaire qui a remporté plusieurs prix; cette dernière, menée auprès des consommateurs américains au printemps et à l'été 1987, avait pour thème *Le Canada : le monde à votre portée*. L'originalité ainsi que la supériorité des moyens utilisés ont été soulignées par la remise de plus de 30 prix, au pays et à l'étranger.

Tourisme Canada a affecté 3,1 millions de dollars à des programmes de publicité lancés au Royaume-Uni, en République fédérale d'Allemagne, en France et au Japon. En collaboration avec Air Canada, une campagne télévisée destinée au marché britannique a été lancée. Par ailleurs, des activités de publicité et de relations publiques ont été menées à Hong-Kong, en Italie, aux Pays-Bas et en Suisse.

Financés en accord avec les provinces, les territoires et l'industrie touristique, des programmes communs de publicité qui ont été préparés pour les marchés américains et d'outre-mer ont bénéficié de fonds supplémentaires, totalisant 3,8 millions de dollars.

Tourisme Canada avec les provinces et l'industrie participaient au financement d'une première campagne publicitaire aux États-Unis lancée au cours de l'automne. Sur un montant de 4,3 millions de dollars, 1,3 million provenaient des deux derniers partenaires.

Par ailleurs, des protocoles d'ententes ont été signés avec Air Canada, la National Tour Association, l'American Bus Association et le Conseil canadien du ski. De plus, une entente de promotion du tourisme, évaluée à plus de 4 millions de dollars, a été conclue avec Air Canada. Cette compagnie aérienne et Tourisme Canada ont collaboré à des campagnes de publicité à la télévision et dans la presse au Royaume-Uni, en République fédérale d'Allemagne, en France et en Suisse.

Dans le cadre d'une entente conclue avec Wardair en 1985, des campagnes de promotion du tourisme ont été menées en France et en République fédérale d'Allemagne.

Tourisme Canada a conclu une entente de trois ans avec Walt Disney World, en vue de rehausser l'image du Canada au centre Epcot, à Orlando, en Floride.

Un contrat a été signé avec les Lignes aériennes Canadien International Limitée, afin d'évaluer la nature de la participation du secteur privé aux programmes touristiques du gouvernement fédéral en Italie et en Nouvelle-Zélande.

Près de 350 spécialistes américains, chargés de la planification des congrès et des voyages d'incitation, sont venus évaluer les installations pouvant servir à des congrès au Canada. Par ailleurs, 1 400 nouveaux organismes ont été inscrits dans la banque de données sur les congrès et les voyages d'incitation. Tourisme Canada, avec ses partenaires du secteur privé, a participé aux activités des organismes suivants : American Society of Association Executives ainsi que Incentive Travel and Meeting Executives; il s'est de plus chargé de l'accueil lors du Meeting Planners International Convention, à Winnipeg.

Aide et conseils liés à la commercialisation ont été fournis, pour la mise en œuvre d'activités locales, aux 23 missions relevant du ministère des Affaires extérieures, aux États-Unis et outre-mer.

Tourisme Canada a pris part à des événements internationaux tels que le World Travel Market de Londres, la Bourse internationale du tourisme de Berlin et le congrès mondial de l'American Society of Travel Agents, tenu à Singapour.

Développement du produit

La Direction générale du développement du produit s'efforce de promouvoir les produits et les services propres à l'industrie du tourisme, comme les activités spéciales, les attraits touristiques, l'hébergement, la restauration et les services de transport. Suite à la réorganisation de la Direction générale en 1986, cette dernière compte maintenant les trois directions suivantes : Politique, Produits et services et Développement des programmes. Cette nouvelle Direction générale s'est attachée à :

- travailler de concert avec les associations de l'industrie du tourisme et le ministère de l'Emploi et de l'Immigration, afin d'établir des normes pour occuper certains postes clés des services d'accueil de l'industrie touristique;
- organiser des séminaires et des consultations avec le Niagara Institute, afin de trouver des moyens de stimuler les investissements dans les principales activités touristiques canadiennes;
- donner son avis sur les orientations qui résulteraient de la réforme de la fiscalité et de la libéralisation des échanges commerciaux;
- organiser Rendez-vous Canada et TourCanada, deux foires commerciales annuelles sur le tourisme, qui réunissent des acheteurs et des vendeurs de produits touristiques venus pour traiter affaires;
- lancer des projets pilotes, avec le concours de la Nouvelle-Écosse, du Québec, de l'Ontario, du Manitoba et de la Colombie-Britannique, afin d'évaluer l'attrait touristique de ces régions pour le consommateur américain;
- terminer la production du vidéo *Le tourisme c'est votre affaire*, programme de formation destiné à l'industrie touristique;
- lancer au cours de l'été 1986 le Programme des ambassadeurs du tourisme, qui a pour objectif de reconnaître les services exceptionnels rendus à des touristes par des Canadiens;
- conseiller les bureaux régionaux et le Ministre sur l'administration de l'aide accordée en vertu de 12 ententes auxiliaires sur le tourisme.

Recherche

Au cours de cet exercice, la Direction de la recherche s'est efforcée de recueillir, dans le cadre d'études de marché exhaustives, un nombre considérable de données.

En vertu d'une nouvelle entente conclue entre Tourisme Canada et la United States Travel and Tourism Administration, des études semblables sur le Japon, la République fédérale d'Allemagne, la France et le Royaume-Uni ont été entreprises.

Les ministres du Tourisme du gouvernement fédéral, des provinces et des territoires ont entériné, en novembre 1986, les grandes recommandations suivantes du Groupe d'étude national des données sur le tourisme :

- mettre sur pied un institut de recherche sur le tourisme parrainé par le Conference Board du Canada;
- améliorer les importants sondages visant à déterminer la demande, et accroître l'aide financière apportée par le gouvernement fédéral et les provinces;
- ouvrir et maintenir un compte satellite par l'intermédiaire de Statistique Canada.

Un nouveau programme de collecte de données commerciales a été mis sur pied et le bulletin mensuel *Actualités sur le tourisme* a été publié pour la première fois en décembre 1986. Le Centre de recherche et de données touristiques a répondu à plus de 3 500 demandes de renseignements au cours de l'exercice.

Services de gestion et liaison

Avec les provinces de l'Alberta et de la Colombie-Britannique, la Direction a présenté une soumission officielle à l'Association de tourisme du Pacifique (PATA), pour la tenue de son congrès-salon au Canada en 1990; l'offre du Canada a été acceptée en janvier 1987.

Enfin, la Direction a entrepris une étude des services à l'intention des consommateurs afin de jeter les bases d'un meilleur service.

FINANCES, GESTION DU PERSONNEL ET ADMINISTRATION

Le Secteur des finances, de la gestion du personnel et de l'administration qui fournit des services administratifs centraux, est en outre chargé :

- d'établir des lignes directrices servant à la définition des objectifs, de la politique et des programmes du Ministère en matière de ressources humaines;
- de conseiller avec objectivité la haute direction, sur les ressources et les questions financières faisant partie des documents (politique et programmes) soumis au Cabinet, au Conseil du Trésor ou à d'autres organismes.

Principaux secteurs d'activités

Au MEIR, la Direction générale de la gestion des ressources conseille la haute direction et les centres de responsabilité sur la planification financière, l'affectation et le contrôle des ressources, conformément aux méthodes en usage et aux priorités du Ministère et du gouvernement.

La Direction générale des opérations financières s'occupe :

- de l'élaboration et de l'application de la politique budgétaire;
- des pratiques comptables;
- de la vérification des projets subventionnés.

La Direction générale de la gestion de l'information assure :

- l'élaboration et le contrôle des logiciels d'analyse pour les systèmes informatiques;
- l'administration de la base de données du MEIR;
- le service et l'achat de toutes les installations informatiques, dont l'unité centrale de traitement, les micro-ordinateurs, le matériel et les réseaux informatiques, et voit à leur bon fonctionnement.

La Direction générale des ressources humaines s'occupe de :

- l'élaboration et de l'application de la politique, de programmes et de méthodes de gestion des ressources humaines pour l'ensemble du Ministère;
- la mise au point de la politique et de programmes destinés à maintenir la qualité des services rendus par le personnel ainsi que la création de normes pour évaluer la qualité de la gestion et du rendement à tous les niveaux d'activités du MEIR;
- l'établissement de méthodes de gestion du personnel conformes à la loi et aux exigences établies par les organismes centraux.

La Direction des services administratifs, chargée de fournir tous les services administratifs généraux à l'administration centrale, joue le rôle de conseil auprès des régions pour toutes les questions reliées aux services suivants :

- la gestion des installations;
- les services téléphoniques;
- les services de sécurité;
- l'adjudication des marchés, le contrôle des stocks, ainsi que la gestion et l'impression de formulaires;
- les services de bibliothèque;
- la politique administrative, les guides et les passeports;
- les archives et le service du courrier.

Le Bureau de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels doit veiller à :

- faire respecter les lignes de conduite;
- conseiller la haute direction sur l'application des lois ou sur la démarche à suivre dans certains cas;
- traiter les demandes d'accès à l'information provenant du grand public;
- approuver les propositions du Ministère sur la formation des sources de renseignements, conformément aux nouvelles orientations du gouvernement en ce domaine.

RÉGIONS

BUREAUX DU MEIR

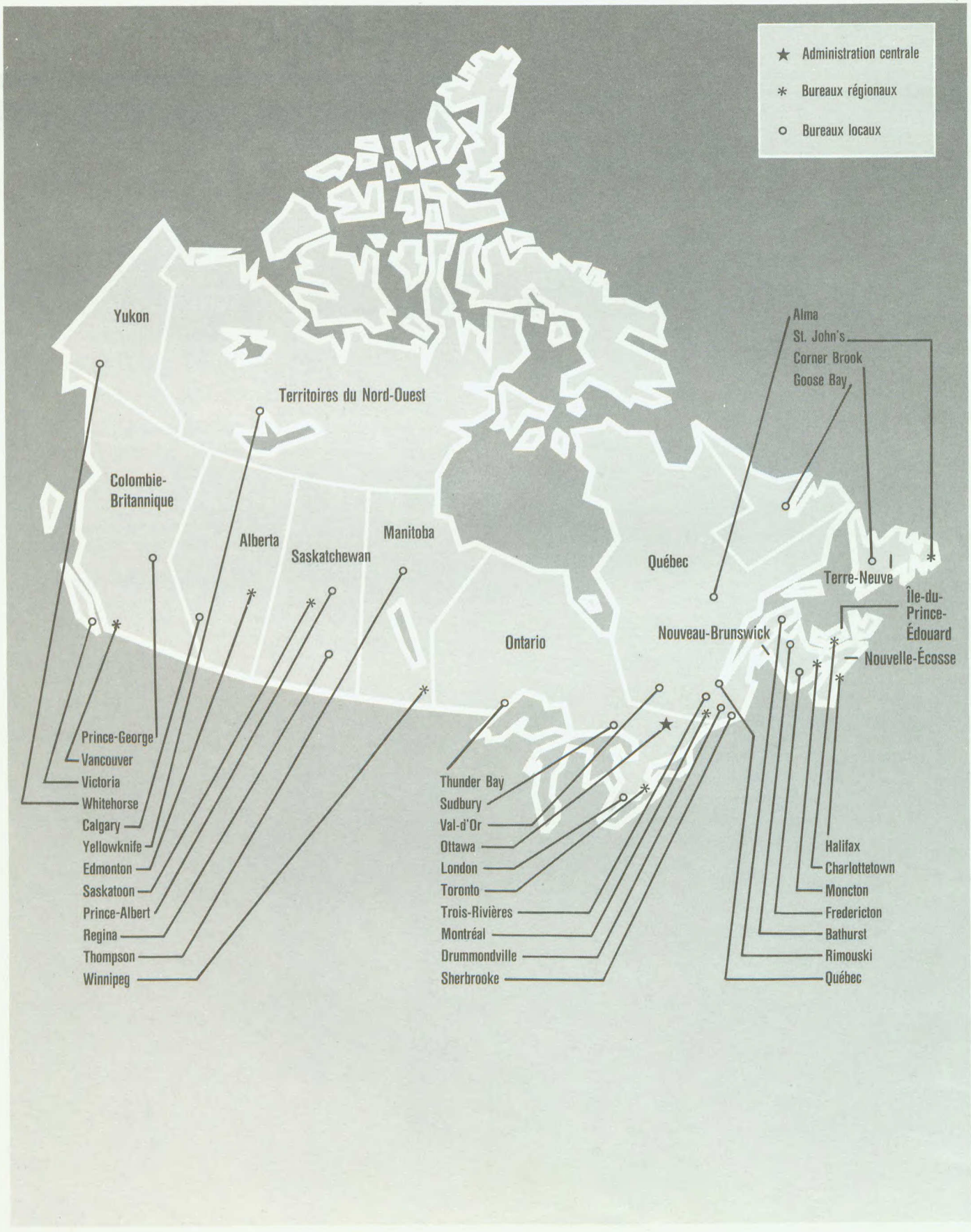

TERRE-NEUVE

À Terre-Neuve, le Bureau régional du MEIR s'est efforcé d'identifier les possibilités de débouchés commerciaux et a aidé le secteur privé à obtenir les capitaux, la technologie et les connaissances en commercialisation requises pour l'exploitation de ces débouchés.

Avec le concours du ministère provincial du Développement et du Tourisme, il a préparé une cinquantaine de prospectus portant sur les débouchés commerciaux et a fait imprimer des cahiers publicitaires à l'intention des missions commerciales et des investisseurs étrangers.

Le Bureau régional a été par ailleurs le principal rouage lors de l'établissement d'un consortium de cinq entreprises, dotées d'équipement de pointe lié au secteur de la pêche. Ces entreprises peuvent ainsi procéder à l'intégration de leurs systèmes technologiques de production et participer à des programmes de commercialisation communs axés sur le marché extérieur.

Le Programme des perspectives d'achats-région de l'Atlantique a cherché à promouvoir l'importance des grands projets d'achat de l'État pour jeter les bases du développement industriel.

La question d'une éventuelle collaboration entre le MEIR et l'université Memorial de Terre-Neuve a fait l'objet d'un protocole d'entente. Il s'agit avant tout de poursuivre les travaux de recherche en biotechnologie effectués à cette université, afin de les appliquer sur le plan commercial.

Expansion industrielle

Le Bureau régional a assuré l'administration de cinq ententes auxiliaires découlant de l'Entente de développement économique et régional et portant sur : le fonds de développement de la péninsule de Burin, le développement rural II, la modernisation des usines de pâtes et papier, l'expansion de l'industrie océanique et le développement du tourisme.

Au nombre des activités financées par le fonds de développement de la péninsule de Burin, citons :

- l'exploitation de la mine de spath fluor et la construction d'une usine à St. Lawrence;
- l'achèvement des installations d'entretien des plates-formes de forage à Cow Head;
- la poursuite des travaux de construction aux installations de transformation des produits du poisson et au centre de radoubs des chalutiers à Burin.

Au cours de l'exercice, l'entente auxiliaire sur le développement rural (volet II) a permis d'accorder :

- une somme de 1,5 million de dollars à 55 associations de développement régional pour leurs frais d'administration;
- des subventions de 800 000 $ pour l'établissement, la modernisation ou l'agrandissement de 58 petites entreprises, contribuant ainsi à la création d'environ 75 emplois à plein temps et de 100 emplois à temps partiel;
- une aide financière de 90 000 $ à deux associations d'artisans de la province.

Dans le cadre de l'entente auxiliaire sur la modernisation des usines de pâtes et papier :

- les travaux de modernisation de la société Abitibi-Price Inc., à Grand Falls, sont maintenant presque terminés;
- l'entreprise Kruger Inc. a poursuivi les travaux de modernisation de son usine de Corner Brook.

L'entente auxiliaire sur le développement de l'industrie océanique a par ailleurs donné lieu :

- à un accroissement considérable des activités au cours de l'exercice, les engagements en vertu de programmes fédéraux représentant 4 millions de dollars, destinés principalement à financer un certain nombre de travaux de recherche appliquée et de développement dans le domaine de la mise en valeur des ressources de base pour le secteur de la pêche;
- à l'octroi d'une aide financière pour l'établissement du Canadian Center for International Fisheries Training and Development, afin de faire connaître à l'étranger la qualité de l'infrastructure des pêcheries à Terre-Neuve;
- au financement nécessaire à la création de réseaux de télécommunications et de systèmes radar à longue portée ainsi qu'à la réalisation d'activités de formation et à la collecte de données liées à l'industrie pétrolière.

Les projets subventionnés aux termes de l'entente auxiliaire sur le tourisme portaient notamment sur le centre des congrès de St. John's, qui devait être terminé à l'automne 1987, les services de pourvoyeurs au Labrador et le parc d'attractions sur les chemins de fer à Trinity. Au total, 339 projets ont été approuvés pour l'industrie hôtelière de Terre-Neuve, portant la contribution fédérale à 7 829 000 $.

Trois ententes auxiliaires, conclues aux termes de l'Entente-cadre de développement sont toujours en vigueur et portent sur :

- le développement industriel (volet II). Les travaux sont maintenant terminés et les parcs industriels de Port-aux-Basques, de Windsor et de Gander ainsi que le mail industriel de Pasadena ont été inaugurés; de plus, la construction a débuté au mail industriel de Port-aux-Basques;
- l'Institut des pêches et de la technologie maritime de l'Atlantique à St. John's, dont la première année scolaire dans le nouvel immeuble central vient de se terminer. Les travaux de construction au troisième étage de l'immeuble ouest viennent de commencer et la construction d'une citerne de stabilisation des caisses anti-roulis se poursuit.
- la mise en valeur de la collectivité dans la région côtière du Labrador. Ce programme arrivant à échéance, les activités consistaient principalement à terminer les projets entrepris les années précédentes. Les hardes de caribous, l'habitat des poissons, l'agriculture et les répercussions des vols d'avion à basse altitude ont fait l'objet d'études et de projets pilotes. Toutes les activités n'ayant pu être terminées dans les délais prévus, un amendement a été apporté afin de prolonger de six mois la durée de l'entente.

Coordination économique

Les principales activités du Bureau du coordonnateur fédéral du développement économique comprennent :

- l'application de l'EDER;
- l'examen de la politique et des programmes d'expansion régionale afin de soumettre des plans d'action au Comité du Cabinet chargé du développement économique et régional;
- la présidence d'un comité interministériel chargé de se pencher sur les dossiers de Terre-Neuve;
- la présidence d'un comité fédéral formé pour étudier et coordonner les activités de l'industrie océanique;
- la cogestion du fonds d'exploitation des ressources au large des côtes (Accord Canada-Terre-Neuve);
- les relations entre le gouvernement du Canada et la société Fishery Products International;
- la coordination des services d'information dans le contexte des ententes auxiliaires et d'autres initiatives fédérales importantes;
- le maintien des réseaux de liaison avec le gouvernement provincial, les entreprises, les syndicats et les administrations municipales pour les questions liées à l'expansion régionale.

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

L'administration de cinq ententes auxiliaires ainsi que la mise en œuvre de programmes subventionnés et de services d'aide à l'exportation ont permis au Bureau régional du MEIR d'aider les entreprises de l'Île-du-Prince-Édouard à maintenir leur compétitivité et à se lancer dans de nouvelles affaires.

Expansion industrielle

Grâce à l'entente auxiliaire sur le tourisme signée dans le cadre de l'EDER, les agences de voyages de l'Île-du-Prince-Édouard ont pu bénéficier d'une aide professionnelle pour la conception et la commercialisation de forfaits-vacances. Les résultats ne se sont pas fait attendre, puisque le nombre de touristes intéressés a décuplé par rapport à l'année précédente.

Au cours de l'exercice, l'entente auxiliaire sur le développement des marchés a permis d'apporter une aide à 450 projets de commercialisation et de développement de produits. Citons notamment le recours à une technique spéciale d'emballage qui a contribué aux premières ventes de homards à l'Angleterre ainsi que la mise au point d'un convoyeur de légumes, ce qui a entraîné bien des ventes auprès de l'industrie alimentaire du sud de l'Ontario.

Les contributions versées aux termes du PDIR ont permis l'établissement de la première usine de fabrication de croustilles de pommes de terre de la province, l'agrandissement d'un parc à moules devenu depuis l'un des plus importants fournisseurs canadiens et l'expansion d'une entreprise unique de biotechnologie, seul fabricant canadien de trousses de diagnostic et de produits chimiques pour l'analyse des composants du sang.

Grâce aux liens établis avec les missions commerciales à l'étranger et grâce à l'exécution du Programme de développement des marchés d'exportation, le service commercial du Bureau régional a pu aider plus d'une centaine d'exportateurs de biens et de services de l'Île-du-Prince-Édouard. En 1986, la valeur des exportations de cette province a atteint son niveau le plus élevé, soit 147 millions de dollars, une augmentation de 29 p. 100 par rapport à l'année précédente.

Coordination économique

Le Bureau du coordonnateur fédéral du développement économique a de nouveau travaillé en étroite collaboration avec divers ministères fédéraux et le gouvernement de la province; de plus, il a joué un rôle de premier plan pour coordonner les activités reliées à l'expansion régionale.

Aucune nouvelle entente n'a été signée en vertu de l'EDER au cours de 1986-1987, mais à la fin de l'exercice, 12 ententes auxiliaires avaient été signées, représentant des contributions fédérales de 103,7 millions de dollars.

Le MEIR et la province ont mis la touche finale aux négociations relatives à une entente auxiliaire sur le développement industriel, représentant des déboursés de 23,5 millions de dollars. Bon nombre d'ententes en vigueur font actuellement l'objet d'une évaluation, étant donné qu'elles arrivent bientôt à échéance.

NOUVELLE-ÉCOSSE

Dans la région de la Nouvelle-Écosse, les activités du Bureau régional ont porté sur plusieurs ententes auxiliaires en vigueur, conclues en vertu de l'Entente de développement économique et régional et de l'Entente-cadre de développement; ces activités portent aussi sur l'exécution de programmes d'aide destinés aux industries de la partie continentale de la province.

Expansion industrielle

Dans le cadre de l'Entente auxiliaire Canada-Nouvelle-Écosse sur l'aide à la fabrication avancée, l'aménagement d'un parc industriel et celui d'un centre des techniques de pointe de fabrication ont été terminés. Deux entreprises de haute technologie, Pratt & Whitney et Litton Systems, se sont installées dans le parc industriel. En outre, plus de 80 p. 100 des premiers diplômés du centre ont trouvé du travail à l'usine de la société Pratt & Whitney.

Les activités menées en vertu de l'Entente auxiliaire sur le transfert de la technologie et l'innovation industrielle ont porté surtout sur la promotion des travaux de recherche et de développement menés par les universités, les milieux industriels et les établissements de haute technologie. Durant l'année, quatre centres de CAO/FAO (conception et fabrication assistées par ordinateur) ont été établis ou agrandis. Un programme de subventions visant à encourager l'industrie privée à tirer parti du matériel et des techniques de pointe a également été lancé.

L'entente auxiliaire sur le tourisme a fait l'objet de 181 demandes d'aide financière au cours de l'exercice. Les gouvernements fédéral et provincial ont négocié un amendement de l'ordre de 14 millions de dollars à cette entente. Cette somme permettra de recenser et d'ouvrir dans la région du Cap-Breton, des attractions touristiques de première classe.

Aux termes de l'entente auxiliaire sur le programme de modernisation de la société SYSCO (Sydney Steel Corporation), la société SNC/Dravo de Montréal s'est vu adjuger un contrat d'ingénierie en prévision de l'installation d'équipement et d'un nouveau four à arc électrique; l'ensemble entrerait en service au 1er juillet 1989.

L'entente auxiliaire sur l'expansion de l'industrie océanique découlant de l'Entente-cadre de développement a été prolongée d'un an. Les entreprises spécialisées dans ce domaine ont de nouveau reçu une aide sur le plan financier et technique ainsi que pour la commercialisation. Parmi les activités les plus importantes, signalons l'aménagement de la première installation de culture commerciale des plantes marines au monde, la mise au point d'un système innovateur d'évaluation des populations de poissons et l'envoi d'une délégation commerciale en Chine. Ce voyage, préparé par le Bureau de développement de l'industrie océanique, avait pour thème la technologie et le matériel utilisé en eaux froides par l'industrie pétrolière et gazière.

En Nouvelle-Écosse, à l'exclusion du Cap-Breton, 33 offres d'aide financière présentées en vertu du Programme de développement industriel et régional ont été acceptées. Elles représentent pour le MEIR des engagements de l'ordre de 2,63 millions de dollars et des investissements d'environ 12,3 millions de la part du secteur privé.

L'entrée en vigueur du Programme Entreprise Atlantique, le 1er mai 1986, a été marquée par une augmentation sensible des demandes de renseignements et de conseils de la part de la clientèle. En Nouvelle-Écosse, à l'exclusion du Cap-Breton, 28 demandes d'assurances-prêts et 47 demandes de prise en charge d'une partie de l'intérêt ont été reçues.

Au cours de l'année, plusieurs démarches furent entreprises pour stimuler les investissements dans le secteur de l'électronique et des matériaux industriels avancés. Le Bureau régional a par ailleurs travaillé en étroite collaboration avec le ministère des Approvisionnements et Services pour définir les objectifs du Programme des perspectives d'achats-région de l'Atlantique. Ainsi, de nombreuses petites entreprises ont fait l'objet d'inspections afin de déterminer si elles pouvaient être inscrites sur la liste des fournisseurs de l'État. Par ailleurs, avec le ministère du Développement de la province, le Bureau régional a organisé une importante contre-exposition pour sensibiliser les entreprises de cette région aux marchés de l'État.

L'expansion du commerce extérieur a été favorisée principalement par l'intermédiaire du Programme de développement des marchés d'exportation. En 1986-1987, 61 demandes représentant des dépenses totales de 215 202 $ ont été approuvées.

Coordination économique

Le Bureau du coordonnateur fédéral du développement économique a continué de veiller à l'application de l'EDER. En 1986, a été conclue l'entente auxiliaire Canada-Nouvelle-Écosse sur le nettoyage des dépôts de goudron de Sydney, ce qui entraîne la création de 616 emplois directs et des dépenses de 34,2 millions sur une période de cinq ans. Au total, 10 ententes, correspondant à 429 millions de dollars dont 70 p. 100 seront versés par le gouvernement fédéral, ont été signées aux termes de l'EDER.

Le développement de la région du Cap-Breton est toujours un objectif prioritaire du gouvernement fédéral; le Bureau a participé au début de l'année au lancement d'Entreprise Cap-Breton, un organisme de la plus haute importance pour la région, dont les bureaux ont ouvert officiellement en mai 1986.

Parmi les autres activités du Bureau, mentionnons :

- les fréquentes réunions du Comité de coordination fédérale du développement économique et de son sous-comité chargé des communications;
- la coordination d'initiatives telles que le Programme Entreprise Atlantique et le Programme des perspectives d'achats — région de l'Atlantique.

NOUVEAU-BRUNSWICK

Outre le Bureau régional situé à Moncton, le MEIR compte aussi des bureaux auxiliaires à :
- Bathurst, pour desservir le nord du Nouveau-Brunswick;
- Fredericton, pour desservir les régions du centre et de l'ouest de la province.

Expansion industrielle

Les activités régionales ont surtout porté sur la mise en œuvre du Programme de développement industriel et régional, du Programme Entreprise Atlantique ainsi que des ententes auxiliaires conclues en vertu de l'EDER et de l'Entente-cadre de développement.

Le Programme Entreprise Atlantique accorde des subventions sous forme d'assurance-prêt ou de prise en charge d'une partie de l'intérêt pour stimuler les investissements dans les secteurs suivants : tourisme, fabrication, industries de services et mise en valeur des richesses naturelles. Grâce à ce programme et au Programme de développement industriel et régional, 49 entreprises ont reçu une aide qui leur a permis de réaliser des investissements supérieurs à 36 millions de dollars et de créer 499 emplois.

Le Canada et le Nouveau-Brunswick ont conclu une entente auxiliaire sur l'innovation industrielle et le développement technologique pour :
- favoriser le recours aux techniques de pointe et au transfert de la technologie;
- créer un climat propice à l'essor de l'esprit d'entreprise et de l'innovation;
- subventionner les travaux de recherche et de développement liés à la technologie et aux sciences appliquées.

Au cours de 1986-1987, l'application de trois ententes auxiliaires — Tourisme, Développement industriel, Innovation et technologie — a entraîné des déboursés de 6,2 millions de dollars.

Plusieurs ententes auxiliaires conclues en vertu de l'Entente-cadre de développement étaient encore en vigueur au cours de l'exercice. Elles portent sur :
- le nord-est du Nouveau-Brunswick (dépenses du MEIR : 1,7 million de dollars);
- la modernisation de l'usine de la société Consolidated Bathurst Inc. (dépenses du MEIR : 248 000 $);
- l'usine pilote utilisant le procédé de sulfatation-grillage-lessivage (dépenses du MEIR : 2,8 millions de dollars);
- les pâtes et papier (dépenses du MEIR : 255 000 $).

Quant au développement des marchés, le Bureau régional s'est efforcé d'encourager les entreprises du Nouveau-Brunswick à tirer le meilleur parti des possibilités d'exportation.

Cette année, le Ministère a organisé sept ateliers afin de faire connaître aux entreprises le service d'information sur les nouveaux produits pouvant faire l'objet d'exploitation sous licence.

Le Bureau régional a mené en Nouvelle-Angleterre, aux États-Unis, deux nouvelles missions d'exportation à l'intention de 40 entreprises de la région.

Pendant la période à l'étude, 65 demandes, d'une valeur totale de 277 246 $, ont été approuvées en vertu du Programme de développement des marchés d'exportation.

Aux termes de l'entente auxiliaire sur le tourisme, le personnel du Bureau régional affecté à ce secteur a pris part à l'évaluation de projets visant à stimuler l'activité touristique. Il a aussi joué un rôle actif dans la préparation d'études sur les possibilités de développement touristique.

Coordination économique

Le Bureau du coordonnateur fédéral du développement économique s'est activement occupé de l'application de l'EDER, ainsi que des relations intergouvernementales, des consultations et de la planification.

Parmi les activités du Bureau, signalons :
- la coprésidence du Groupe de travail fédéral-provincial sur l'évaluation du développement régional, à l'intention des ministres responsables de l'expansion économique;
- la tenue de la conférence Focus sur l'Atlantique, qui a rassemblé les principaux dirigeants et intéressés du secteur économique dans les provinces de l'Atlantique;
- la création de la Commission sur les subventions au développement régional (Moncton);
- la participation à plusieurs études menées en vertu de l'entente auxiliaire Canada-Nouveau-Brunswick sur la planification.

Parmi les activités entreprises cette année en vertu de l'EDER, mentionnons :
- la signature de l'entente auxiliaire Canada-Nouveau-Brunswick sur l'innovation et la technologie;
- les dernières négociations en prévision de la signature d'une entente auxiliaire visant la diversification de l'économie et ce, afin de réduire les disparités régionales à l'intérieur même de la province.

QUÉBEC

La région du Québec a intensifié ses services à la clientèle, particulièrement auprès des petites et moyennes entreprises (PME) en région et aussi auprès des industries des secteurs les plus prometteurs de l'économie. Elle a de plus accentué ses efforts de prospection des investissements et de développement des marchés et ce, en étroite collaboration avec les milieux d'affaires et les partenaires de développement de la région.

Expansion industrielle

Comme par les années passées, les huit bureaux répartis dans les différentes régions du Québec ont organisé des séminaires à l'intention des dirigeants d'entreprises dans les secteurs de l'exportation, de la gestion, du financement et du design et ont participé à plusieurs expositions, foires et salons industriels.

Au nombre des initiatives régionales, il faut souligner la mise en œuvre du Programme Entreprise Atlantique ainsi que la mise sur pied, au Saguenay–Lac-St-Jean, de la société en commandite de création d'entreprises SOCCRENT.

En matière de commerce international, la région a :

- organisé une trentaine de colloques et de salons;
- coordonné les activités du Mois canadien de l'Exportation et de Carrefour 86;
- accueilli 30 missions de gens d'affaires étrangers et envoyé trois missions à l'extérieur impliquant au total 422 entreprises de la région;
- organisé six visites de nouveaux exportateurs aux villes-frontières, permettant ainsi la participation de 277 gens d'affaires;
- reçu 1 177 visiteurs;
- étudié 647 demandes en vertu du Programme de développement des marchés d'exportation.

La région du Québec gère également plus de 200 dossiers actifs en matière d'investissement étranger et a effectué plusieurs démarches à l'étranger pour y rencontrer des investisseurs potentiels dans les créneaux de l'emballage, de l'équipement médical, de l'instrumentation et de l'électronique.

Au chapitre du développement du marché intérieur, la région du Québec a promu le thème *Pensons canadien* à une dizaine d'événements majeurs. Elle a de plus donné son appui aux activités de sous-traitance et de développement de fournisseurs, à la promotion du Réseau d'approvisionnement et de débouchés d'affaires (RADAR) qui a reçu 1 000 nouvelles inscriptions et à la diffusion d'information sur les divers services en développement des marchés domestiques.

Dans le cadre du volet I de l'entente auxiliaire Canada-Québec sur le développement industriel, 11 municipalités se sont vu accorder une aide financière totalisant 189 millions de dollars, pour la réalisation d'infrastructures industrielles. Depuis la signature de cette entente, 18 municipalités ont pu bénéficier de ce programme ce qui fait qu'au 31 mars 1987, près de 38 p. 100 du budget total avaient été employés.

Pour ce qui est du volet II, les nouveaux engagements ont porté sur un seul projet, soit une contribution de 229 000 $ pour une étude de faisabilité portant sur un projet industriel majeur. Depuis la signature de l'entente, 89,6 p. 100 du budget alloué à ce chapitre furent attribués au volet *Projets industriels majeurs*. Les projets antérieurs se retrouvent principalement dans quatre secteurs industriels majeurs; les pâtes et papier, l'industrie chimique, les équipements de transport et les produits électriques et électroniques.

En ce qui a trait à sa programmation régulière, la région a appuyé plusieurs projets d'agrandissement et de modernisation dans les secteurs du plastique et de produits électriques, ainsi que des projets d'innovation dans le secteur de la machinerie. De plus, six missions d'acheteurs étrangers ont été organisées pour faire connaître de nouveaux fournisseurs canadiens à l'industrie de la défense américaine. Des activités ont été mises de l'avant afin de promouvoir le marché du logiciel et d'accélérer le développement des secteurs de la bureautique, de la micro-électronique et des produits de télécommunications.

En outre, beaucoup d'efforts ont été déployés dans le secteur de la biotechnologie en vue, entre autres, d'élaborer une stratégie d'intervention, d'implanter à Montréal une association nationale et internationale et de participer à des expositions et à des colloques spécialisés. De plus, une étude a été réalisée dans le secteur des pâtes et papier, engendrant la formulation d'une nouvelle politique.

En vertu de l'entente Canada-Québec sur le développement touristique, 66 projets se sont ajoutés à ceux de l'an dernier et ont fait l'objet de contributions totalisant des engagements des deux gouvernements de près de 70 millions de dollars, dont 35 millions du gouvernement du Canada, suscitant des investissements privés de près de 215 millions depuis le début de l'entente en 1985.

Parmi les efforts les plus marquants de l'entente, il faut noter la consolidation et la modernisation de 11 centres de ski au Québec, l'amorce de six plans régionaux de développement (Laurentides, Estrie, Outaouais, Charlevoix, nord du 55^{e} parallèle et Manicouagan) et la mise en œuvre d'un programme spécial de 10 millions de dollars consacré au développement touristique dans la zone périphérique du Parc Saguenay, axé entre autres sur l'hébergement et les infrastructures nautiques.

En matière de tourisme, la région du Québec a, par ailleurs, contribué à la tenue d'un événement d'envergure internationale, Rendez-vous 87, à Québec en février 1987.

Coordination économique

Au cours de l'exercice, le Bureau du coordonnateur fédéral du développement économique s'est trouvé au centre de l'élaboration des ententes auxiliaires sur le développement des pêches et de l'industrie agro-alimentaire.

En plus de ses activités découlant de l'Entente Canada-Québec de développement économique et régional, le Bureau a fourni aide et conseils aux ministres du MEIR et à d'autres ministères sur les questions de politique et d'expansion et ce, par le biais de consultations régulières tenues avec le secteur privé et des organismes officiels.

Le Bureau a également participé à la préparation d'un profil de développement économique pour la province de Québec et à un examen du Plan de développement de la Gaspésie et du Bas-Saint-Laurent.

Grâce au secrétariat spécial, le Bureau a joué un rôle de premier plan auprès du Comité ministériel créé en décembre 1985 pour veiller au développement de la région de Montréal et auprès d'un comité consultatif composé de représentants du secteur privé et des milieux syndicaux et universitaires. En novembre 1986, ce comité consultatif a publié son rapport, proposant 86 recommandations sur la croissance économique de la région du grand Montréal. Depuis la publication de ce rapport, le Coordonnateur a suivi de près ce dossier.

ONTARIO

Dans la région de l'Ontario, les dépenses du MEIR, qui se sont élevées à 65 millions de dollars, étaient attribuables aux programmes de subventions directes à l'industrie et aux ententes auxiliaires Canada-Ontario conclues en vertu de l'Entente de développement économique et régional et de l'Entente-cadre de développement.

Le Bureau régional, dont les activités portaient sur les programmes subventionnés, s'est également efforcé d'offrir d'autres services, visant notamment à rendre l'industrie plus concurrentielle, à augmenter les exportations, à stimuler les investissements, à diversifier davantage l'économie des villes à industrie unique et à promouvoir le tourisme.

Expansion industrielle

Au cours de l'année, au-delà de 4 000 rencontres ont été tenues avec des entreprises ou des groupes pour aborder divers sujets, notamment l'augmentation de la productivité, l'expansion des marchés, la modernisation et l'exportation. Par ailleurs, le personnel du Bureau régional de Toronto et de ses quatre bureaux locaux — situés à Sudbury, à Thunder Bay, à London et à Ottawa — a répondu à plus de 25 000 demandes de renseignements de la part d'entreprises.

En vertu du Programme de développement industriel et régional (PDIR), des engagements de l'ordre de 45 millions de dollars ont été approuvés pour 118 projets, représentant des investissements pouvant atteindre 430 millions de dollars et destinés à la modernisation, à l'expansion et à des travaux de R-D.

En collaboration avec deux ministères de cette province, une base de données informatisée sur l'industrie des pièces automobiles a été élaborée afin de favoriser un échange d'information récente sur cette industrie de plus en plus concurrentielle. À la fin de l'année, la base de données faisait état d'environ 350 entreprises.

Parmi les autres activités importantes, signalons :

- l'agrandissement d'une imprimerie, financée grâce au PDIR, créant ainsi une centaine d'emplois;
- des investissements de 5,9 millions de dollars dans une usine de raffinage par abrasion, ce qui devrait augmenter l'utilisation des matériaux canadiens;
- la négociation d'un protocole d'entente avec une grande entreprise spécialisée dans l'électronique, qui recevra une aide financière pour acheter du matériel CAO/FAO et autre équipement de pointe.

Trois grands constructeurs étrangers d'automobiles se sont installés en Ontario. C'est ainsi qu'a été établie dans cette province la première coentreprise nippo-américaine (fondée par les sociétés TRW et Tokai Rika), soit un investissement de 14,7 millions de dollars; en vertu du PDIR, le Ministère a accordé à ce projet une subvention remboursable de 2,6 millions de dollars. Par ailleurs, une entreprise de chimie fine a reçu une contribution de 1,1 million de dollars aux termes du PDIR afin de fabriquer divers ingrédients entrant dans la composition de produits pharmaceutiques — ces ingrédients sont actuellement importés au Canada.

Enfin, deux grandes sociétés sidérurgiques de la région de Sudbury, Inco et Falconbridge, ont reçu des contributions totalisant 8,3 millions de dollars en vertu du PDIR pour mettre au point des techniques qui réduiront les émanations d'anhydride sulfureux.

En coopération avec le ministère des Affaires extérieures, une vingtaine de missions et de foires commerciales ont été organisées, dont on peut déjà noter certains résultats :

- parmi les 20 entreprises ontariennes qui ont rencontré un important entrepreneur américain du secteur du matériel de défense, trois d'entre elles ont conclu immédiatement des ventes, et une autre a été invitée à soumissionner pour un contrat de 73 millions de dollars;
- plus de la moitié des entreprises étrangères rencontrées à l'occasion de dix missions portant sur l'alimentation et la boisson ont placé des commandes auprès d'entreprises de la province;
- des Japonais et des Australiens s'attendent à promouvoir, dans leur pays, la Semaine canadienne de l'alimentation.

En vertu du Programme de développement des marchés d'exportation, le Bureau régional a reçu 1 583 demandes et en a approuvé 1 078, entraînant ainsi des déboursés de 3,5 millions de dollars.

Le Bureau régional a organisé plusieurs colloques et quelques missions commerciales afin d'aider les fabricants ontariens à trouver de nouveaux débouchés aux États-Unis. La plupart d'entre eux ont enregistré une augmentation de leur chiffre d'affaires.

Une série de séminaires pilotes a été tenue à l'intention des entreprises souhaitant percer sur le vaste marché américain du matériel de défense, afin qu'elles s'inscrivent au système informatisé d'adjudication des marchés de l'État.

Pour compenser les répercussions résultant de la fermeture d'un chantier à Collingwood — chantier naval en activité depuis cent ans — le MEIR est intervenu sur deux plans. D'une part, il a incité la société Magna Lemmerz à investir 18 millions de dollars dans la construction d'une usine de pièces automobiles dans la région. D'autre part, dans le cadre de l'entente auxiliaire sur le développement du tourisme conclue en vertu de l'EDER, le Ministère a accordé une mise de fonds initiale, afin de transformer, au coût de 26,9 millions de dollars, le centre Cranberry Village en un centre touristique ouvert toute l'année. Selon les prévisions, la réalisation de ce projet devrait permettre d'injecter directement ou indirectement 100 millions de dollars dans l'économie locale.

Le MEIR a poursuivi ses efforts en vue de consolider l'assise économique de la région Cornwall–Hawkesbury grâce au Programme de développement industriel et commercial de l'Office canadien pour un renouveau industriel. Même si ce programme a pris fin avant l'exercice 1986-1987, les 11 demandes encore à l'étude ont été approuvées pendant l'année, ce qui devrait entraîner la création de 300 emplois et des investissements de quelque 22 millions de dollars. À Cornwall, 26,9 millions de dollars ont été investis dans une usine de fabrication d'alliages métalliques, suite à une contribution versée aux termes du PDIR.

Une somme de 36,8 millions de dollars a été affectée à des projets liés à l'application de l'entente auxiliaire Canada-Ontario sur le développement du tourisme, conclue en vertu de l'EDER. Ces fonds devraient donner lieu à des investissements privés de l'ordre de 126 millions de dollars pour d'importants projets touristiques.

Le MEIR a également engagé une somme de 7,5 millions de dollars, pour permettre à la société Algoma Central Railway de continuer l'exploitation de son circuit touristique en train dans le canyon d'Agawa, attraction très populaire; en retour, la région pourrait conserver un millier d'emplois. Sur le plan du développement urbain, une contribution de 250 000 $ du MEIR a été ajoutée aux 525 000 $ accordés par le gouvernement provincial, la région métropolitaine de Toronto et divers groupes culturels, afin de lancer une campagne publicitaire sur Toronto, ville intéressante en raison de ses nombreux théâtres et galeries d'art. Parallèlement, une campagne de publicité était lancée sur trois marchés des États-Unis, proposant plusieurs types de voyages à forfait.

Coordination économique

Le Bureau du coordonnateur fédéral du développement économique tient régulièrement des consultations avec les représentants du gouvernement de l'Ontario sur de nombreuses questions économiques et sociales; il assure de plus les services de liaison avec le secteur privé, les associations de gens d'affaires et les syndicats.

Grâce à ces activités, le Bureau a recueilli les données nécessaires afin de seconder les ministres fédéraux et des organismes centraux tels le Bureau du Conseil privé, le Conseil du Trésor et le ministère des Finances, pour proposer une politique répondant aux besoins de cette région.

Le Bureau a de nouveau collaboré avec la province en vertu des cinq ententes auxiliaires et d'un protocole d'entente conclus aux termes de l'Entente de développement économique et régional Canada-Ontario.

Dans le cadre de l'entente auxiliaire sur la planification, une contribution de 160 000 $ a été accordée pour financer l'établissement d'une base de données sur les petites entreprises; ce projet a été approuvé par les ministres responsables de l'expansion régionale lors d'une réunion tenue à Calgary. Les ententes auxiliaires sur le tourisme, les ressources forestières et l'exploitation minière visaient la mise en valeur du nord de l'Ontario, complétant de ce fait les programmes et les services fédéraux déjà en vigueur.

MANITOBA

En 1986-1987, le Bureau régional a continué d'administrer le Programme de développement industriel et régional ainsi que le Programme de développement industriel relié au transport dans l'Ouest; il faut aussi noter que le secteur de la transformation des aliments a été très actif dans cette province.

Le Centre des services aux entreprises, qui fournit des renseignements et des conseils sur les nombreux programmes et services fédéraux offerts aux entreprises, a été ouvert en raison de l'importance accordée par le MEIR à ce dossier. Au cours de sa première année d'activité, le Centre a répondu à plus de 12 000 demandes de renseignements.

Expansion industrielle

Plus de 400 entreprises du Manitoba exportent leurs produits et services. En 1986, les exportations de cette province se sont chiffrées à 2 463 millions de dollars, les produits semi-finis et les produits finis représentant 1 148 millions de dollars.

Le Bureau régional aide activement les entreprises exportatrices à trouver et à profiter de nouveaux débouchés, grâce aux relations qu'il entretient avec le ministère des Affaires extérieures et son réseau de missions commerciales. Le Bureau conseille les entreprises au chapitre de l'exportation, en organisant des visites d'entreprises et en offrant un important service d'experts-conseils.

Des activités spéciales, comme le colloque sur la responsabilité en matière de produits aux États-Unis, organisées durant le Mois canadien de l'Exportation, ont permis de renseigner tous les exportateurs. Près de 70 p. 100 des exportations du Manitoba sont acheminés vers le nord des États-Unis.

Durant l'exercice financier, le Bureau régional était chargé de l'exécution des programmes encore en vigueur, résultant de l'ancienne Entente-cadre de développement et de l'actuelle Entente de développement économique et régional conclue entre le Canada et le Manitoba.

Aux termes de l'Entente-cadre, une entente auxiliaire sur le développement du Nord était en vigueur.

Dans le cadre de l'Entente de développement économique et régional, les activités se sont poursuivies en vertu de l'entente auxiliaire sur les transports urbains et de l'entente auxiliaire sur le tourisme. Cette deuxième entente a pour objectif l'aménagement d'importantes attractions et installations de renommée internationale au Manitoba, notamment la construction d'un cinéma IMAX dans le centre de Winnipeg.

En octobre 1986, le gouvernement du Manitoba et la ville de Winnipeg ainsi que les six ministères fédéraux concernés ont signé l'entente auxiliaire sur le centre-ville de Winnipeg. Cette initiative, dans la lancée de l'entente antérieure, vise à ranimer le centre-ville de Winnipeg.

Le MEIR a participé activement à des négociations qui ont abouti à la conclusion d'un accord avec le Canadien national, afin de transférer à l'État la propriété de 36,5 hectares de terrain connu sous le nom de « CN East Yard », et ce en prévision d'éventuels travaux d'aménagement.

Au cours de l'exercice financier, les travaux de réaménagement de l'avenue Portage nord, évalués à 250 millions de dollars, ont été commencés, dans le cadre de la première entente sur le centre-ville de Winnipeg. Ces travaux portent sur quatre hectares de terrain situé sur le côté nord de l'avenue et comprennent la construction d'un complexe de magasins, de logements, de bureaux et de cinémas.

Les Ententes spéciales ARDA visent à faciliter l'expansion économique et l'épanouissement social des habitants des régions rurales et éloignées. Elles s'adressent particulièrement aux autochtones qui n'avaient auparavant que de rares possibilités de bénéficier d'un emploi et d'un revenu stables. Dans ce contexte, le Bureau régional aide les entreprises commerciales et les entreprises spécialisées dans l'exploitation des richesses naturelles à créer des emplois et à augmenter les revenus.

Coordination économique

Les relations fédérales-provinciales continuent d'intéresser au plus haut point le Bureau du coordonnateur fédéral du développement économique.

Le Bureau appuie des initiatives précises, tels l'établissement d'un comité de ministres fédéraux-provinciaux chargé du développement industriel et le projet de réaménagement du centre-ville de Winnipeg, projet qui repose sur la participation des trois ordres de gouvernement.

Le Bureau administre aussi dix ententes auxiliaires, y compris un accord de planification et deux protocoles d'entente aux termes de l'Entente de développement économique et régional.

SASKATCHEWAN

Dans la région de la Saskatchewan, les activités du Bureau régional ont porté sur l'exécution des programmes subventionnés et la promotion des activités non subventionnées du Ministère.

Expansion industrielle

Au cours de l'exercice financier, les activités subventionnées relevaient :

- du Programme de développement industriel et régional; 18 demandes ont été étudiées et 15 offres, totalisant 3,5 millions de dollars, ont été acceptées, pour créér ainsi quelque 27 emplois.
- du Programme de développement relié au transport dans l'Ouest; 89 demandes ont été présentées et 51 offres d'aide, évaluées à 8,3 millions de dollars, ont été acceptées, créant ainsi environ 627 emplois.
- du programme spécial lié à la *Loi sur l'aménagement rural et agricole* (ARDA); 144 projets ont bénéficié de 5,6 millions de dollars. En tout, 192 emplois ont été créés et 130 ont été conservés.

En vertu de l'entente auxiliaire sur le développement économique du Nord, 67 projets ont été approuvés, et les sommes engagées par le fédéral s'élevaient à plus de 2,3 millions de dollars. Parmi ces projets, qui devraient créer quelque 198 emplois, le plus important a été la mise sur pied du Conseil canadien du riz sauvage. La culture industrielle du riz sauvage, qui est en pleine expansion, fournit de l'emploi saisonnier aux résidants du nord de la Saskatchewan; cette industrie naissante présente de grandes possibilités sur les marchés d'exportation.

Aux termes de l'entente auxiliaire sur le tourisme, 67 projets se sont partagé 12 millions de dollars, dont 7,5 millions du fédéral. Parmi les projets subventionnés, mentionnons l'aménagement, par le secteur privé, de centres touristiques, de centres de congrès et d'accueil des visiteurs ainsi que la réalisation d'études de commercialisation faites par des associations industrielles.

En vertu de l'entente auxiliaire sur la technologie de pointe, 11 projets ont été approuvés en 1986-1987, pour un engagement total d'environ 1,4 million de dollars, dont 728 766 $ du MEIR.

Les activités commerciales ont porté sur :

- la promotion des exportations de la Saskatchewan, en collaboration avec les agents de commerce du Canada en poste à l'étranger et les exportateurs de la Saskatchewan;
- le Programme de développement des marchés d'exportation (PDME), en vertu duquel 120 demandes ont été approuvées — une aide financière de 426 000 $ a été accordée aux exportateurs;
- des projets d'intérêt spécial, notamment la coordination d'une mission de technologie de pointe au Japon en avril 1986, la présentation d'un cours de commercialisation des exportations à l'université de la Saskatchewan, permettant ainsi à des étudiants de travailler chez dix exportateurs locaux, la coordination des activités du Mois canadien de l'Exportation en Saskatchewan et la promotion du Western Farm Progress Show ainsi que de l'Exposition agricole de l'Ouest canadien à l'intention d'éventuels acheteurs d'autres pays;
- l'intensification de l'activité du Bureau régional, principalement dans le domaine de l'aide accordée en vertu du PDME à la suite de l'interruption des programmes provinciaux de promotion des exportations, entraînant ainsi une nette augmentation du nombre de personnes qui ont fait appel au PDME au cours de l'année financière.

La Direction générale de l'investissement et de la promotion industrielle s'occupe surtout des programmes non subventionnés destinés aux entreprises de la Saskatchewan; elle offre aussi un service de conseils commerciaux et un service d'aide pour trouver des capitaux de risque, des associés pour des coentreprises ainsi que des nouveaux produits ou des nouvelles techniques de transformation. Par ailleurs, elle renseigne les clients sur les autres programmes subventionnés du MEIR.

Au cours de l'exercice, la Direction générale est venue en aide à 50 clients, qui ont d'ailleurs fait de nouveaux investissements en Saskatchewan. Enfin, elle a participé à 20 missions, colloques et foires ayant trait aux investissements.

Coordination économique

Le Bureau du coordonnateur fédéral du développement économique a joué un rôle important au chapitre de la coordination des activités fédérales et fédérales-provinciales de développement économique. Par ailleurs, il a analysé et indiqué les possibilités d'expansion régionale à l'administration centrale du MEIR et aux organismes centraux.

Pour s'acquitter de ces tâches, le Bureau a travaillé en étroite collaboration avec trois comités fédéraux régionaux, présidés par le Coordonnateur, et a tenu des consultations avec le Conseil exécutif provincial, certains ministères provinciaux et le secteur privé. En outre, il a commencé une étude des principaux secteurs de l'économie de la Saskatchewan.

En vertu de l'Entente Canada-Saskatchewan de développement économique et régional, on compte actuellement dix ententes auxiliaires et deux protocoles d'entente.

Parmi les fonctions du Coordonnateur, signalons l'administration de l'EDER Canada-Saskatchewan et de l'entente auxiliaire de planification, conclue afin de définir et d'analyser les possibilités stratégiques d'expansion économique régionale. En outre, le Canada et la Saskatchewan ont signé une entente auxiliaire sur l'irrigation.

ALBERTA

L'économie de l'Alberta a de nouveau connu une récession au cours de 1986-1987, en raison de l'effondrement des prix du pétrole. Grâce surtout à la conclusion de nouvelles ententes auxiliaires et à l'administration du Programme de développement industriel relié au transport dans l'Ouest, le MEIR a poursuivi un plus grand nombre d'activités au chapitre des programmes subventionnés. Les activités liées à l'expansion du commerce étaient également importantes.

Expansion industrielle

La plupart des activités financées par le Bureau régional de l'Alberta découlaient de trois ententes auxiliaires signées par les gouvernements fédéral et provincial en 1985-1986.

L'entente auxiliaire sur le tourisme a pour but de sensibiliser davantage les touristes canadiens et étrangers aux attraits de l'Alberta comme destination voyage en tout temps de l'année. Ce programme quinquennal de 56,3 millions de dollars sert au financement de six domaines clés d'activités, notamment l'aménagement d'installations et d'attractions touristiques ainsi que l'analyse et l'évaluation des débouchés. En 1986-1987, le MEIR s'est engagé à fournir 4,1 millions de dollars à la réalisation de 113 projets.

En vertu de l'entente auxiliaire pour le développement du Nord conclue en octobre 1985, des engagements de 40 millions de dollars ont été prévus pour aider les entreprises, les institutions et les collectivités du nord de l'Alberta. Ces sommes permettront de financer des projets reliés à l'expansion économique, industrielle et commerciale, aux services communautaires et à l'aménagement de l'infrastructure dans les collectivités. En 1986-1987, le MEIR s'engageait à fournir une aide de 1,6 million de dollars destinée à 58 projets.

La transformation des produits agricoles à des fins de valeur ajoutée est un secteur industriel clé de l'Alberta. L'entente auxiliaire sur la transformation et la commercialisation des produits agricoles a été négociée pour aider les exploitants d'usines de transformation et donc faciliter la diversification de l'économie locale. En fournissant une aide sous forme de capitaux ou autres, ce programme a permis la réalisation de 116 projets auxquels le MEIR a alloué jusqu'à présent 1,5 million de dollars. L'entente entraînera en tout des déboursés de 50 millions, répartis sur cinq ans.

En Alberta, le personnel du Bureau régional travaille en étroite collaboration avec les organismes provinciaux, de même qu'avec les responsables locaux du développement économique, les établissements d'enseignement et les groupes d'entreprises. Ainsi, le MEIR peut mener une action concertée dont bénéficieront les milieux d'affaires de cette province.

Parmi les activités menées en 1986-1987, mentionnons :

- la promotion du programme de commercialisation *Pensons canadien*, grâce à la tenue d'expositions dans de nombreux centres commerciaux, partout en Alberta, durant les mois d'octobre et de novembre 1986;
- la Conférence nationale sur le tourisme et l'industrie du ski, tenue à Calgary du 10 au 12 septembre 1986;
- les Salons de la petite entreprise, à Calgary, à Red Deer et à Edmonton, en octobre 1986;
- la présentation du Réseau d'approvisionnement et de débouchés d'affaires (RADAR), organisée dans le cadre de la contre-exposition *Manufacturing Opportunities 86*, tenue à Calgary, le 18 novembre 1986;
- les Journées d'information du gouvernement du Canada, du 22 au 24 janvier 1987, à Edmonton;
- les activités de promotion du programme des Prix Canada pour l'excellence en affaires, y compris la remise de certificats d'excellence aux finalistes de l'Alberta, le 27 janvier 1987;
- la Conférence de 1987 sur les exportations de l'industrie pétrolière;
- la participation au programme *New Venture Forum* de l'université de Calgary, destiné aux nouveaux entrepreneurs;
- les services de liaison avec le Comité organisateur des Jeux olympiques d'hiver de Calgary, pour le dossier du tourisme.

Le Bureau régional de l'Alberta, à Edmonton, administre dans la région le Programme de développement des marchés d'exportation pour le compte du ministère des Affaires extérieures. Plus de 610 demandes présentées aux termes de ce programme ont été reçues durant l'année financière et 385 d'entre elles ont été approuvées; les fonds accordés se sont élevés à 1,3 million de dollars.

En plus de veiller à l'exécution des programmes, le Bureau régional a organisé de nombreuses rencontres sur le commerce, reçu 48 délégations commerciales étrangères et participé à la coordination de 25 missions commerciales à l'étranger au profit d'entreprises canadiennes. Enfin, il a lui-même pris part à dix foires commerciales à l'étranger.

Coordination économique

Le Bureau du coordonnateur fédéral du développement économique a administré quatre ententes auxiliaires et cinq protocoles d'entente actuellement en vigueur en vertu de l'Entente de développement économique et régional conclue entre le Canada et l'Alberta. Les travaux se poursuivent afin de répondre aux engagements contractés en 1985-1986 et d'appuyer la campagne d'information prévue aux termes de l'EDER.

Les discussions se poursuivent en vue de la conclusion d'ententes auxiliaires dans les domaines de la conservation des ressources hydrauliques et de la diversification industrielle.

Par ailleurs, le Bureau a été l'un des principaux coordonnateurs de nombreuses activités, liées entre autres à la participation des autochtones aux Jeux olympiques d'hiver de Calgary et à d'autres dossiers partagés avec plusieurs ministères. Ce bureau a également joué un rôle de conseil auprès de l'administration fédérale dans divers dossiers importants pour l'Ouest.

COLOMBIE-BRITANNIQUE

En 1986-1987, les activités menées par le MEIR en Colombie-Britannique visaient à stimuler les investissements et l'expansion et à améliorer la performance industrielle dans la province.

Parmi les priorités, citons :

- la modernisation des industries du secteur primaire, notamment l'industrie forestière;
- la stimulation des investissements dans les entreprises et les industries intéressées à se diversifier et à appliquer les techniques de pointe, ainsi que dans les sociétés susceptibles de s'agrandir et de créer des emplois;
- la recherche de débouchés pour l'ensemble des industries.

Expansion industrielle

Au cours de l'exercice, les initiatives du Bureau régional portaient sur les programmes subventionnés, les consultations menées dans les milieux industriels et les services destinés aux entreprises.

La priorité a été accordée à la promotion et à la mise en application de trois ententes auxiliaires, conclues en vertu de l'Entente de développement économique et régional; les gouvernements fédéral et provincial ont subventionné à parts égales les activités découlant de ces ententes.

L'entente auxiliaire sur le développement industriel vise à favoriser la modernisation et le développement des secteurs industrialisés et des richesses naturelles de la Colombie-Britannique. L'aide financière est versée par l'intermédiaire des cinq programmes suivants : Programme d'aide à la modernisation; Programme d'aide à la production à valeur ajoutée; Programme de diversification industrielle; Programme d'aide aux institutions; Programme de recherche et évaluation des possibilités.

L'entente auxiliaire sur les subventions aux petites entreprises a pour objet l'essor de la petite et moyenne entreprise en Colombie-Britannique, accordant un financement pour l'établissement, la modernisation ou l'expansion d'entreprises intéressées à créer des emplois et à diversifier l'assise économique de cette province. L'aide financière est consentie aux termes du Programme sur les mesures d'encouragement aux petites entreprises, du Programme de développement industriel et du Programme de subventions à l'aquiculture.

L'entente auxiliaire sur le tourisme vise à promouvoir cette industrie dans la province grâce à des activités stimulant le développement des marchés et des produits. Elle accorde de plus des subventions pour la réalisation de projets entraînant la création d'emplois et une croissance économique durable dans le secteur du tourisme. L'aide financière est disponible en vertu des trois programmes suivants : Expansion du marché international, Développement du produit et Appui à l'industrie du tourisme.

En Colombie-Britannique, en vertu du Programme de développement industriel et régional, programme créé afin de promouvoir et de stimuler l'activité industrielle dans les régions les plus désavantagées économiquement, une aide est accordée aux projets novateurs dans les domaines de la recherche de produits, de méthodes industrielles de transformation et de débouchés. L'établissement, l'expansion ou la modernisation des entreprises ne sont pas subventionnés aux termes de ce programme, mais plutôt en vertu d'ententes auxiliaires conclues à cet effet.

Le Programme de développement des marchés d'exportation vise à améliorer la performance du Canada sur le marché international et à stimuler l'économie canadienne par l'accroissement de la production et la création d'emplois. Une aide totalisant 2,1 millions de dollars a été versée à 391 entreprises en 1986-1987.

Dans le cadre du programme spécial sur l'aménagement rural et le développement agricole (ARDA), les autochtones de cette région ont bénéficié de contributions destinées à financer leurs entreprises commerciales, certaines activités du secteur primaire comme l'agriculture, la pêche, l'industrie forestière et le piégeage, ainsi que l'aménagement de l'infrastructure reliée au commerce et au développement local dans les régions éloignées.

Le 19 novembre 1986, le MEIR signait un protocole d'entente avec la société Glenayre Electronics, de Vancouver, pour aider cette entreprise spécialisée à devenir plus concurrentielle sur les marchés d'exportation; ce protocole vise surtout la conception, la fabrication et la commercialisation de matériel de télécommunications de marque déposée.

En vertu de l'entente auxiliaire sur le centre des congrès de Victoria, conclue le 30 mai 1986 avec le gouvernement provincial, le MEIR s'engage à verser 14,55 millions de dollars pour la construction du centre. Victoria pourra ainsi attirer la tenue de congrès tout au long de l'année; le centre servira également à enrichir l'économie de la ville en stimulant le secteur des voyages d'affaires et du tourisme.

Au cours de l'année, le Bureau régional est parvenu à conclure une entente avec la société Cominco Limited. Cette entente prévoit le financement de la modernisation d'une fonderie de plomb à Trail, en Colombie-Britannique, et ce, grâce à l'achat, par le gouvernement fédéral, d'une émission d'actions privilégiées de l'ordre de 79 millions de dollars.

Cette participation du gouvernement fédéral est à l'origine des travaux de modernisation d'une grande importance pour l'industrie des métaux non ferreux. Le projet qui contribuera directement ou indirectement à conserver quelque 6 000 emplois, permettra de consolider la position de la société Cominco Limited sur le marché mondial du plomb.

Parmi les services assurés par le Bureau régional, citons les missions de prospection liées à la technologie et aux investissements, l'amélioration d'une base de données pour identifier les lacunes dans le secteur de la fabrication, la rédaction de prospectus publicitaires sur les techniques de pointe, l'organisation de colloques sur l'investissement, la collaboration avec des représentants des délégations commerciales et des milieux industriels. Toutes ces initiatives visaient la recherche de débouchés pour les produits et la sensibilisation des entreprises de la Colombie-Britannique à la dynamique de l'exportation.

Dans le cadre d'EXPO 86, le Bureau régional s'est occupé du Centre des débouchés commerciaux du Canada, Place du Canada à Vancouver, fournissant ainsi aux visiteurs de cette exposition un centre de renseignements commerciaux. Plus de 2 500 gens d'affaires venant de 87 pays ont profité de ce service.

Coordination économique

Le Bureau du coordonnateur fédéral du développement économique a coordonné l'administration des ententes auxiliaires conclues en vertu de l'EDER avec la Colombie-Britannique et qui portaient sur :

- l'industrie forestière;
- l'exploitation des minéraux;
- l'agriculture;
- le développement industriel;
- le tourisme;
- les stimulants aux petites entreprises;
- les sciences et la technologie;
- le centre des congrès de Victoria.

En vertu de l'EDER, un protocole d'entente a été signé avec la Colombie-Britannique le 16 décembre 1986, afin d'aider cette province à devenir un centre d'échanges, de commerce et de tourisme pour les pays du Pacifique. La coordination des opérations prévue par ce protocole a déjà donné lieu à plusieurs études sur les perspectives économiques de cette région.

En plus de coordonner les activités liées à l'administration de l'EDER, le Bureau a participé activement aux analyses et à la recherche reliées aux dossiers des relations fédérales-provinciales et des relations interministérielles. Par ailleurs, le Bureau a participé aux discussions tenues avec la province en vue de l'aménagement du parc national de South Moresby, situé dans les îles de la Reine-Charlotte.

Le Bureau entretient des relations avec les entreprises, les syndicats et les organismes publics de la province. Il a engagé un processus de consultation et de coordination interministérielle et, pour ce faire, le Coordonnateur a présidé des réunions de hauts fonctionnaires fédéraux dans cette province.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Dans la région des Territoires du Nord-Ouest, les activités du Bureau régional ont porté principalement sur l'application des programmes entrepris en collaboration avec le ministère du Développement économique et du Commerce des Territoires du Nord-Ouest.

L'entente auxiliaire sur la mise en valeur du marché intérieur (petite entreprise et tourisme) visait à augmenter les possibilités d'emplois et les revenus, grâce à :

- l'accroissement de l'activité commerciale;
- l'expansion et à l'aménagement d'attractions touristiques dans les Territoires du Nord-Ouest.

En vertu de cette entente qui s'est terminée le 31 mars 1987, 102 demandes ont été soumises au MEIR au cours de l'exercice 1986-1987 et 86 offres d'aide ont été acceptées, soit une contribution totale de 4 047 251 $. Les activités qui se sont déroulées au cours des cinq ans où cette entente était en vigueur peuvent ainsi se résumer :

- Nombre de demandes présentées 500
- Nombre de demandes approuvées 265
- Financement gouvernemental 10 750 000 $.

Les discussions officielles se sont poursuivies en prévision de l'éventuelle signature d'ententes auxiliaires portant sur le tourisme et sur le développement des petites entreprises.

Dans le cadre de l'Entente spéciale ARDA, bien des activités ont également été menées, correspondant à des engagements supérieurs à 5,5 millions de dollars pour 196 projets.

En 1986-1987, la promotion des perspectives de débouchés sur les marchés d'exportation s'est poursuivie, de façon moins intensive toutefois, dans le cadre des activités liées au Programme de développement des marchés d'exportation et au Mois canadien de l'Exportation.

Le MEIR a de nouveau offert des services non subventionnés, créés à l'intention des entreprises, afin de :

- communiquer des données statistiques et des renseignements sur les marchés;
- dresser des listes de produits et de mettre en relation la clientèle et les fournisseurs;
- repérer des sources locales d'approvisionnement pour les nouveaux marchés.

YUKON

Dans la région du Yukon, les projets approuvés en vertu de l'Entente spéciale ARDA portaient sur une vaste gamme d'activités économiques, notamment : le piégeage, le camionnage, l'abattage du bois, la construction, l'affrètement, l'exploitation minière, l'artisanat autochtone, l'établissement d'une usine de fibre de verre et de la boutique EXPO 86, des études de faisabilité ainsi que l'établissement, l'acquisition, la modernisation ou l'expansion d'installations touristiques.

Le tourisme constituant la principale industrie du Yukon, les activités liées à l'application de l'entente auxiliaire prévue pour stimuler ce secteur visaient l'amélioration des installations touristiques, des techniques de commercialisation et des activités spéciales. Parmi les 32 projets subventionnés, le plus important a été la revivification de la rue principale de Whitehorse.

En vertu du Programme de développement industriel et régional, une aide a été consentie pour l'aménagement d'un atelier de meubles faits sur commande, répondant ainsi à l'un des objectifs du Yukon, qui est de parvenir à une plus grande autonomie financière.

Le Bureau régional a privilégié l'expansion du commerce international et a cherché à aider l'industrie, grâce à des programmes non subventionnés tels que le Réseau d'approvisionnement et de débouchés d'affaires (RADAR) et des études visant à trouver des substituts pour les produits d'importation.

ANNEXES

ANNEXE A : Subventions et contributions selon la région 1986-1987

	(en milliers de dollars)
Terre-Neuve	63 014
Nouvelle-Écosse	46 498
Île-du-Prince-Édouard	6 915
Nouveau-Brunswick	68 749
Québec	346 798
Ontario	207 472
Manitoba	43 717
Saskatchewan	38 501
Alberta	13 450
Colombie-Britannique	49 786
Divers*	37 060
Total	**921 960**

*Engagements au titre de la *Loi sur les prêts aux petites entreprises.*

ANNEXE B : Programmes du MEIR en 1986-1987

1. Programme de développement industriel et régional

OFFRES ACCEPTÉES ET AIDE AUTORISÉE, 1986-1987

SELON LA PROVINCE OU LE TERRITOIRE

Province ou territoire	Nombre d'offres acceptées	Aide autorisée (en millions de dollars)
Terre-Neuve	37	17,80
Île-du-Prince-Édouard	18	2,50
Nouvelle-Écosse	65	12,10
Nouveau-Brunswick	40	7,50
Québec	489	102,80
Ontario	118	45,00
Manitoba	26	3,90
Saskatchewan	15	3,50
Alberta	16	1,20
Colombie-Britannique	25	10,30
Yukon et Territoires du Nord-Ouest	1	0,01
Total — Canada	**850**	**206,61**

SELON LES PRINCIPAUX GROUPES INDUSTRIELS

Principaux groupes industriels	Nombre d'offres acceptées	Aide autorisée (en milliers de dollars)
Alimentation	73	11 332
Boissons	6	1 014
Produits du tabac	—	—
Produits du caoutchouc	6	2 193
Produits du plastique	41	7 345
Produits du cuir	7	405
Textiles de première transformation	6	3 772
Produits textiles	13	1 954
Vêtements	28	2 052
Industries du bois	125	24 919
Meubles et articles d'ameublement	42	8 485
Produits du papier	14	7 033
Impression et édition	24	6 934
Métaux de première transformation	15	5 259
Métaux usinés	106	11 228
Machinerie	88	15 221
Matériel de transport	56	18 448
Produits électriques et électroniques	62	30 580
Produits minéraux non métalliques	25	5 480
Produits du pétrole et du charbon	2	82
Produits chimiques	21	7 920
Autres produits manufacturés	41	5 107
Tourisme	—	—
Autres	49	29 823
Total	**850**	**206 586**

SELON L'ÉLÉMENT DE PLANIFICATION

Élément de planification	Nombre d'offres acceptées	Aide autorisée (en milliers de dollars)
Climat à l'investissement	2	22
Commercialisation	19	1 162
Innovation	150	55 871
Établissement des entreprises	193	68 930
Expansion et modernisation	486	80 601
Restructuration	—	—
Total	**850**	**206 586**

2. Programme de productivité de l'industrie du matériel de défense

OFFRES ACCEPTÉES ET AIDE AUTORISÉE, 1986-1987

SELON LA PROVINCE OU LE TERRITOIRE

Province ou territoire	Nombre d'offres acceptées	Aide autorisée (en millions de dollars)
Terre-Neuve	—	—
Île-du-Prince-Édouard	—	—
Nouvelle-Écosse	5	28,5
Nouveau-Brunswick	—	—
Québec	28	40,8
Ontario	72	110,1
Manitoba	—	—
Saskatchewan	—	—
Alberta	1	0,5
Colombie-Britannique	6	12,0
Yukon et Territoires du Nord-Ouest	—	—
Total — Canada	**112**	**191,9**

SELON LES PRINCIPAUX GROUPES INDUSTRIELS

Principaux groupes industriels	Nombre d'offres acceptées	Aide autorisée (en milliers de dollars)
Produits du plastique	1	380
Métaux de première transformation	3	396
Métaux usinés	3	2 706
Machinerie	2	4 683
Matériel de transport	48	102 397
Produits électriques et électroniques	52	72 856
Produits chimiques	2	711
Autres produits manufacturés	1	7 811
Total	**112**	**191 940**

SELON LE SOUS-PROGRAMME

Sous-programme	Nombre d'offres acceptées	Aide autorisée (en milliers de dollars)
Recherche et développement	36	109 303
Établissement de fournisseurs	16	10 130
Aide à l'investissement	59	72 496
Études de faisabilité commerciale	1	11
Total	**112**	**191 940**

3. Programme de développement industriel relié au transport dans l'Ouest

OFFRES ACCEPTÉES ET AIDE AUTORISÉE, 1986-1987

SELON LA PROVINCE OU LE TERRITOIRE

Province ou territoire	Nombre d'offres acceptées	Aide autorisée (en millions de dollars)
Terre-Neuve	—	—
Île-du-Prince-Édouard	—	—
Nouvelle-Écosse	—	—
Nouveau-Brunswick	—	—
Québec	—	—
Ontario	—	—
Manitoba	37	10,8
Saskatchewan	49	8,6
Alberta	11	2,5
Colombie-Britannique	—	—
Yukon et Territoires du Nord-Ouest	—	—
Total — Canada	**97**	**21,9**

SELON LES PRINCIPAUX GROUPES INDUSTRIELS

Principaux groupes industriels	Nombre d'offres acceptées	Aide autorisée (en milliers de dollars)
Alimentation	19	6 374
Boissons	1	49
Produits du plastique	3	768
Vêtements	3	772
Industries du bois	6	1 891
Meubles et articles d'ameublement	6	2 248
Produits du papier	2	523
Impression et édition	1	1 225
Métaux de première transformation	2	471
Métaux usinés	14	1 103
Machinerie	8	415
Matériel de transport	5	1 720
Produits électriques et électroniques	5	2 170
Produits minéraux non métalliques	3	418
Produits du pétrole et du charbon	1	17
Produits chimiques	4	737
Autres produits manufacturés	3	304
Autres	11	720
Total	**97**	**21 925**

SELON L'ÉLÉMENT DE PLANIFICATION

Élément de planification	Nombre d'offres acceptées	Aide autorisée (en milliers de dollars)
Climat à l'investissement	—	—
Commercialisation	—	—
Innovation	8	2 802
Établissement des entreprises	30	4 776
Expansion et modernisation	59	14 347
Restructuration	—	—
Total	**97**	**21 925**

4. Programme de développement économique des autochtones

OFFRES ACCEPTÉES ET AIDE AUTORISÉE, 1986-1987

SELON LA PROVINCE OU LE TERRITOIRE

Province ou territoire	Nombre d'offres acceptées	Aide autorisée (en millions de dollars)
Terre-Neuve	5	1,6
Île-du-Prince-Édouard	—	—
Nouvelle-Écosse	8	4,5
Nouveau-Brunswick	10	2,9
Québec	15	1,0
Ontario	21	13,7
Manitoba	17	8,7
Saskatchewan	16	15,4
Alberta	8	11,7
Colombie-Britannique	22	16,6
Yukon et Territoires du Nord-Ouest	10	8,9
Total — Canada	**132**	**85,0**

SELON LES PRINCIPAUX GROUPES INDUSTRIELS

Principaux groupes industriels	Nombre d'offres acceptées	Aide autorisée (en milliers de dollars)
Alimentation	3	1 653
Produits du plastique	1	800
Produits du cuir	2	300
Produits textiles	1	15
Vêtements	1	28
Industries du bois	4	4 298
Impression et édition	1	75
Matériel de transport	2	330
Produits minéraux non métalliques	1	285
Autres produits manufacturés	2	241
Tourisme	15	7 165
Autres	99	69 771
Total	**132**	**84 961**

SELON LE SOUS-PROGRAMME

Sous-programme	Nombre d'offres acceptées	Aide autorisée (en milliers de dollars)
Investissements dans des institutions économiques autochtones	30	58 632
Développement économique axé sur la collectivité	5	1 120
Projets spéciaux	97	25 209
Total	**132**	**84 961**

5. Loi sur l'aménagement rural et le développement agricole (ARDA)

OFFRES ACCEPTÉES ET AIDE AUTORISÉE, 1986-1987

SELON LA PROVINCE OU LE TERRITOIRE

Province ou territoire	Nombre d'offres acceptées	Aide autorisée (en millions de dollars)
Terre-Neuve	—	—
Île-du-Prince-Édouard	—	—
Nouvelle-Écosse	—	—
Nouveau-Brunswick	—	—
Québec	—	—
Ontario	—	—
Manitoba	183	5,2
Saskatchewan	131	4,5
Alberta	—	—
Colombie-Britannique	196	7,9
Yukon et Territoires du Nord-Ouest	198	6,0
Total — Canada	**708**	**23,6**

SELON LES PRINCIPAUX GROUPES INDUSTRIELS

Principaux groupes industriels	Nombre d'offres acceptées	Aide autorisée (en milliers de dollars)
Alimentation	4	304
Produits du cuir	3	91
Vêtements	1	8
Industries du bois	5	156
Meubles et articles d'ameublement	3	75
Impression et édition	3	286
Métaux usinés	2	160
Machinerie	3	180
Matériel de transport	1	12
Produits minéraux non métalliques	1	6
Autres produits manufacturés	3	99
Tourisme	68	3 037
Autres	611	19 232
Total	**708**	**23 646**

SELON LE SOUS-PROGRAMME

Sous-programme	Nombre d'offres acceptées	Aide autorisée (en milliers de dollars)
Formation reliée à l'emploi	4	188
Entreprises commerciales	409	16 635
Activités liées au secteur primaire	267	4 693
Infrastructure	2	13
Collectivités rurales éloignées	14	1 770
Dispositions spéciales	12	347
Total	**708**	**23 646**

6. Ententes auxiliaires en vertu des Ententes de développement économique et régional

OFFRES ACCEPTÉES ET AIDE AUTORISÉE, 1986-1987

SELON LA PROVINCE OU LE TERRITOIRE

Province ou territoire	Nombre d'offres acceptées	Aide autorisée (en millions de dollars)
Terre-Neuve	216	11,8
Île-du-Prince-Édouard	27	1,4
Nouvelle-Écosse	103	19,2
Nouveau-Brunswick	244	6,6
Québec	75	28,7
Ontario	5	1,1
Manitoba	7	0,3
Saskatchewan	92	8,0
Alberta	257	9,3
Colombie-Britannique	145	12,4
Yukon et Territoires du Nord-Ouest	—	—
Total — Canada	**1 171**	**98,8**

SELON LES PRINCIPAUX GROUPES INDUSTRIELS

Principaux groupes industriels	Nombre d'offres acceptées	Aide autorisée (en milliers de dollars)
Alimentation	102	2 950
Boissons	9	649
Produits du plastique	9	445
Produits textiles	1	2
Vêtements	7	90
Industries du bois	18	5 222
Meubles et articles d'ameublement	5	85
Impression et édition	3	30
Métaux de première transformation	5	11 864
Métaux usinés	25	579
Machinerie	5	286
Matériel de transport	12	4 828
Produits électriques et électroniques	33	2 650
Produits minéraux non métalliques	3	80
Produits du pétrole et du charbon	1	16
Produits chimiques	12	8 492
Autres produits manufacturés	21	488
Autres	900	60 037
Total	**1 171**	**98 793**

SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉ

Secteur d'activité	Nombre d'offres acceptées	Aide autorisée (en milliers de dollars)
Administration et gestion	11	747
Expansion	105	12 121
Éducation	48	1 626
Établissement des entreprises	184	22 935
Expansion et modernisation	338	45 449
Information	23	200
Fabrication et entretien	8	5 882
Commercialisation	307	4 873
Planification	15	353
Études et recherches	126	3 997
Autres	6	610
Total	**1 171**	**98 793**

7. Loi sur les prêts aux petites entreprises

NOMBRE DE PRÊTS ET MONTANT, 1986-1987

SELON LA PROVINCE OU LE TERRITOIRE

Province ou territoire	Nombre de prêts	Montant (en millions de dollars)
Terre-Neuve	411	10,4
Île-du-Prince-Édouard	114	3,1
Nouvelle-Écosse	470	17,6
Nouveau-Brunswick	470	16,0
Québec	7 280	239,2
Ontario	5 940	221,8
Manitoba	674	22,2
Saskatchewan	1 154	34,3
Alberta	1 790	52,2
Colombie-Britannique	2 734	89,3
Yukon et Territoires du Nord-Ouest	109	3,8
Total — Canada	**21 146**	**709,9**

SELON LE GENRE D'ENTREPRISE

Genre d'entreprise	Nombre de prêts	Montant (en millions de dollars)
Commerce en gros	748	20,3
Commerce de détail	4 895	172,0
Construction	1 765	51,6
Fabrication	2 137	69,7
Entreprises de services	8 919	296,5
Transports	2 498	94,0
Communications	184	5,8
Total	**21 146**	**709,9**

ANNEXE C : Ententes auxiliaires en vigueur en 1986-1987

Entente	Durée	Coût estimatif total (en dollars)	Contribution du MEIR
Terre-Neuve			
Industrie océanique	du 16-08-84 au 31-03-90	49 000 000	29 500 000
Développement rural — volet II	du 19-07-84 au 31-03-88	18 200 000	9 100 000
Tourisme — volet II	du 16-08-84 au 31-03-89	21 000 000	12 500 000
Péninsule de Burin	du 11-06-84 au 31-03-89	28 000 000	19 600 000
Mise en valeur de la collectivité dans la région côtière du Labrador	du 29-05-81 au 30-03-89	38 996 000	33 800 000
Modernisation des usines de pâtes et papier	du 20-12-84 au 31-12-89	46 333 333	38 500 000
Développement industriel — volet II	du 03-06-83 au 31-03-88	17 800 000	17 800 000
Institut des pêches et de la technologie maritime de l'Atlantique	du 16-05-83 au 31-03-87	42 000 000	27 500 000
Île-du-Prince-Édouard			
Aide à la compétitivité industrielle	du 13-09-85 au 12-09-87	8 500 000	6 800 000
Tourisme	du 26-10-84 au 31-03-89	8 985 000	5 800 000
Commissions industrielles	du 23-05-85 au 01-01-90	1 000 000	650 000
Développement des marchés	du 29-03-85 au 31-03-89	7 500 000	5 000 000
Abattage de porcs	du 23-05-85 au 31-03-86	6 019 000	4 500 000
Nouvelle-Écosse			
Tourisme	du 09-11-84 au 31-03-89	28 000 000	19 600 000
Innovation et Transfert de la technologie	du 09-07-85 au 31-03-90	34 100 000	21 720 000
Détroit de Canso — volet II	du 11-06-84 au 31-03-89	28 000 000	19 600 000
Pneus Michelin (Canada) Limitée	du 07-06-80 au 31-12-90	56 000 000	42 000 000
Développement de l'industrie océanique	du 24-07-81 au 25-07-88	35 000 000	22 950 000
Modernisation de SYSCO-volet II	du 28-02-86 au 31-03-91	157 143 000	110 000 000
Aide à la fabrication avancée	du 09-10-85 au 31-03-88	31 000 000	21 720 000
Nouveau-Brunswick			
Développement industriel	du 05-12-85 au 31-03-90	30 000 000	21 000 000
Tourisme	du 30-11-84 au 31-03-89	52 000 000	36 000 000
Nord-Est du Nouveau-Brunswick	du 23-06-77 au 31-03-89	95 500 000	67 175 000
Pâtes et papier	du 27-08-80 au 31-03-84	53 750 000	43 000 000
Consolidated Bathurst Inc.	du 30-03-82 au 31-03-89	199 500 000	19 600 000
Usine pilote de sulfatation-grillage-lessivage	du 30-09-83 au 31-03-87	22 350 000	17 880 000
Innovation et technologie	du 28-05-86 au 31-03-91	28 570 000	20 000 000
Québec			
Développement industriel — volet II	du 23-01-85 au 31-03-90	350 000 000	175 000 000
Infrastructure industrielle	du 26-03-75 au 30-04-84	137 670 000	82 602 000
Tourisme — volet II	du 16-01-85 au 31-03-90	100 000 000	50 000 000
Modernisation des usines de pâtes et papier	du 15-05-79 au 31-03-84	240 000 000	135 000 000
Société Inter-Port de Québec	du 03-07-81 au 31-03-86	9 250 000	5 550 000

Entente	Durée	Coût estimatif total (en dollars)	Contribution du MEIR
Ontario			
Tourisme	du 20-11-84 au 31-10-89	44 000 000	22 000 000
Mise en valeur des ressources communautaires et rurales	du 07-12-77 au 31-03-85	29 523 000	13 828 000
Modernisation des usines de pâtes et papier	du 15-05-79 au 31-03-84	188 100 000	62 700 000
Est de l'Ontario	du 20-12-79 au 30-09-85	51 550 000	25 775 000
Manitoba			
Tourisme	du 15-12-78 au 31-03-85	20 000 000	12 000 000
Centre-ville de Winnipeg	du 04-09-81 au 31-03-86	96 000 000	32 000 000
Développement du Nord	du 29-11-82 au 31-03-87	186 000 000	62 800 000
Transport urbain	du 04-06-84 au 31-03-89	50 000 000	25 000 000
Tourisme — volet II	du 13-05-85 au 31-03-90	30 000 000	15 000 000
Développement industriel	du 21-04-78 au 31-03-83	44 000 000	26 400 000
Saskatchewan			
Technologies de pointe	du 31-08-84 au 31-03-89	33 200 000	16 600 000
Vallée de la Qu'Appelle	du 06-10-75 au 31-03-84	33 700 000	7 760 000
Tourisme	du 22-11-84 au 31-03-89	30 000 000	15 000 000
Développement économique du Nord	du 31-08-84 au 31-03-89	36 000 000	18 000 000
Alberta			
Transformation des produits alimentaires — volet II	du 19-08-81 au 31-03-86	28 000 000	14 000 000
Transformation des produits alimentaires — volet I	du 11-03-75 au 30-06-81	17 000 000	8 500 000
Transformation des produits agricoles	du 01-02-86 au 31-03-91	50 000 000	25 000 000
Tourisme	du 13-05-85 au 31-03-90	56 300 000	28 150 000
Développement du Nord	du 02-10-85 au 31-03-91	40 000 000	20 000 000
Colombie-Britannique			
Tourisme	du 21-08-85 au 31-03-90	30 000 000	15 000 000
Développement industriel	du 22-08-85 au 31-03-90	125 000 000	62 500 000
Subventions aux petites entreprises	du 24-10-85 au 31-03-90	50 000 000	25 000 000
Territoires du Nord-Ouest			
Mise en valeur du marché intérieur	du 16-06-83 au 31-03-87	10 750 000	9 675 000
Yukon			
Tourisme et petites entreprises	du 02-05-85 au 31-03-89	10 000 000	8 000 000

PU2917

DUE DATE

APR 6 1988
JUN 28 1988
JUL 26 1988
MAR 30 1989
APR 6 1990
NOV 14 1991
JUN 18 2010

201-6503

Printed in USA

©Ministre des Approvisionnements e
N° de cat. C1-1987
ISBN 0-662-55574-0

INDUSTRY CANADA/INDUSTRIE CANADA
134414